

La politisation du privé et la transmission du féminisme au Maroc

Par Simran Hardeep Singh

Thèse soumise à l'École d'études politiques dans le cadre des exigences du programme de
maîtrise en Science politique

École d'études politiques
Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa

Remerciements

Je tiens en premier lieu à remercier Frédéric Vairel, mon directeur de thèse qui m'a soutenue et guidée avec une générosité incommensurable tout au long de la fabrication de la thèse. Je le remercie également pour sa gentillesse, sa disponibilité permanente et pour les nombreux encouragements qu'il m'a prodigués. Cette thèse vous doit beaucoup.

Mes remerciements vont aussi à Cédric Jourde et Stéphanie Garneau qui ont accepté de participer au jury de cette thèse et les professeurs Jean-Pierre Couture et Dimitri Karmis dont les séminaires ont grandement nourri mes réflexions de méthode et d'épistémologie.

Je tiens aussi à remercier aux chercheurs Jingjie Dai et Pierre-Luc Beauchesne qui m'ont beaucoup aidé pendant mon enquête de terrain.

Je profite de l'occasion pour remercier mes parents, mes frères et mes amies pour leur soutien.

Finalement, je voudrais témoigner toute ma gratitude à celles et ceux qui font la matière de cette thèse : ce travail n'existerait pas sans vous et les récits que vous avez accepté de me livrer. Merci d'avoir rendu ce projet possible.

Résumé

Le slogan « le privé est politique » est au cœur de plusieurs mouvements féministes. Ces mouvements ont démontré que les aspects de la vie personnelle telle que les relations familiales et conjugales, la maternité, le travail de care etc. sont politiques. Toutefois, peu de recherches empiriques ont été menées sur la sphère privée des militantes féministes. Ainsi, à partir d'entrevues réalisées avec des militantes féministes et leurs enfants au Maroc, cette thèse interroge la façon dont les militantes politisent leur espace privé, notamment leur relation conjugale, les rapports avec la famille d'origine et la belle-famille. Ce travail présente également la façon dont ces militantes transmettent le féminisme à leurs enfants et politisent leur maternité. Enfin, cette thèse donne à voir les différentes formes de réappropriation de la socialisation féministe effectuées par les enfants. L'enquête souligne la manière dont les militantes font de l'espace domestique un lieu de lutte, et ce, à différent degré et selon leur propre contexte.

Mots clés

Politisation du privé – Militante féministe – Maroc – Transmission intergénérationnelle – Socialisation féministe – Négociation des rapports de genre

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	II
RÉSUMÉ	II
MOTS CLÉS :	II
INTRODUCTION	1
1. MOUVEMENT DES FEMMES AU MAROC	2
2. POLITISATION DU PRIVE.....	4
3. LITTÉRATURE SUR LA SOCIALISATION : QUATRE POSITIONS.....	5
4. QUESTIONS DE RECHERCHE	9
5. OBJECTIFS	9
6. METHODOLOGIE	10
7. ORGANISATION DE LA THESE	13

CHAPITRE 1 : LA POLITISATION DES RAPPORTS DE GENRE AU SEIN DE LA RELATION CONJUGALE, LA FAMILLE D'ORIGINE ET LA BELLE-FAMILLE..... 14

INTRODUCTION	14
1. POLITISER LES RAPPORTS DE GENRE AU SEIN DU COUPLE	14
A. Entrer en couple : sur le choix du conjoint	14
B. Négocier avec le conjoint.....	17
2. POLITISER LA SÉPARATION : LE CAS DES MILITANTES SÉPARÉES ET DIVORCÉES.....	23
A. Le cas d'une militante séparée de son conjoint	23
Conclusion	28
B. Divorcer pour continuer le militantisme féministe	29
3. LES LUTTES AU-DELA DE LA FAMILLE NUCLEAIRE : DANS LA FAMILLE D'ORIGINE.....	33
A. Les luttes avec les frères	33
B. Luttes autour de l'héritage	35
Conclusion	37
4. NÉGOCIATION ET TRANSMISSION AVEC LA BELLE-FAMILLE	37
A. Rapports de genre et différences régionales	37

B. Négociations avec la belle-famille.....	39
C. Redéfinition des rapports de genre en la présence de la belle-famille.....	40
Conclusion	41

CHAPITRE 2 : LA TRANSMISSION DU FÉMINISME ET L'ÉDUCATION FÉMINISTE DES ENFANTS 42

INTRODUCTION	42
--------------------	----

1. UNE ÉTHIQUE FÉMINISTE OU UNE POLITISATION DE LA MATERNITÉ ET DU TRAVAIL DE CARE	42
---	-----------

A. La maternité féministe (<i>feminist mothering</i>).....	43
B. Les féministes matérialistes : pour des réformes institutionnelles du travail de <i>care</i> et de l'éducation féministe.....	44

2. SOCIALISATION DES ENFANTS ET CHEVAUCHEMENT DU RÔLE DE MILITANTE ET DE MÈRE	49
--	-----------

A. Socialisation à travers la participation aux activités de militantisme	49
B. Socialisation à travers les discussions : « une famille qui discute »	50
C. Extension des activités militantes/associatives dans la sphère privée	51
D. Responsabiliser et autonomiser les enfants.....	52

3. NÉGOCIER AVEC LES ENFANTS.....	55
--	-----------

A. Quand les enfants qui font la « révolution » dans l'espace domestique	55
B. La socialisation externe comme contrainte à la socialisation familiale.....	58

4. PRATIQUES HORS-NORMES : DES PERCEPTIONS QUI DÉVOIENT LA COMPLEXITÉ DES RAPPORTS POLITIQUES	60
--	-----------

5. DÉPLOYER UN SAVOIR-FAIRE FÉMINISTE DANS LA VIE PRIVÉE DE SES FILLES.....	65
--	-----------

Conclusion	69
------------------	----

CHAPITRE 3 : LA RÉCEPTION DE LA TRANSMISSION DU FÉMINISME	71
1. LE RÉCEPTEUR COMME ACTEUR DANS SA SOCIALISATION ET LA SOCIALISATION	
« GÉNÉRALE » COMME SOCIALISATION « POLITIQUE »	71
2. PRÉSENTATION DES RÉCEPTIONS.....	73
A. Réappropriation et actualisation militante : Imane et Yassine.....	73
B. Salima et Assia : une réappropriation quotidienne du féminisme	81
Conclusion	83
CONCLUSION	85
ANNEXE.....	90
BIBLIOGRAPHIE.....	92

La politisation du privé et la transmission du féminisme au Maroc

Introduction

Depuis les années 1970, le slogan « le privé est politique » est au cœur des mouvements féministes. Ces mouvements ont démontré que les aspects de la vie personnelle telle que les relations familiales et conjugales, la maternité, le travail de care etc. sont politiques. Toutefois, si la théorisation de la politisation du privé a considérablement avancé (Okin 2008 ; Rich 1978 ; Pateman 1988 ; Phillips 1991), les travaux empiriques sur la manière dont les féministes politisent leur propre sphère privée demeurent limités¹. Les mouvements pour les droits des femmes au Maroc ont également fait l'objet de plusieurs études (Ouali 2008 ; Vairel 2009 ; Eddouada & Pepicelli 2010 ; Guessous 2011 ; Sadiqi 2016 ; Benadada & El Bouhsini 2014). Cependant, une enquête sociologique sur leur sphère privée plus particulièrement sur la manière dont ces militantes féministes politisent leur privé reste à mener, alors même que le privé est au cœur de ces luttes. En effet, les mouvements pour les droits des femmes au Maroc politisent la sphère privée à travers leur revendication pour des réformes du Code du statut personnel (CSP) qui ont eu lieu en 1993 et de manière plus importante en 2004 avec la création du Code de la famille (Ouali 2008 ; Vairel 2009 ; Rhiwi 2011).

Cette thèse entend étudier comment ces luttes féministes se traduisent dans la sphère privée des militantes. Plus spécifiquement, il s'agit d'étudier comment les militantes féministes au Maroc politisent leur sphère privée : comment transmettent-elles le féminisme à leurs enfants et comment ces derniers le réinterprètent ?

¹ Il existe quelques exceptions : Whittier (1995) et Masclet (2015).

Notre travail s'inscrit et tend à contribuer à trois littératures différentes : les études sur les mouvements de femmes au Maroc, les études féministes et les études sur la socialisation et la transmission intergénérationnelle. Dans cette introduction, on présentera tout d'abord ces trois littératures. Il s'agira de souligner brièvement l'histoire des mouvements de femmes au Maroc, de mobiliser la littérature sur la politisation du privé et sur la socialisation. Ensuite, on restituera les objectifs de ce travail et les questions de recherche. Enfin, on conclura cette section avec la présentation de la méthodologie empruntée et le déroulement de l'enquête de terrain

1. Mouvement des femmes au Maroc

Au Maroc, bien que les militantes féminines luttent pour l'égalité depuis l'indépendance, les militantes acquièrent un espace autonome à partir des années 1980, notamment en fondant l'Association Démocratique des Femmes du Maroc (ADFM) en 1985. Avant les années 1980, les militantes marocaines inscrivaient la lutte pour les droits des femmes au sein des groupes politiques de gauche et d'extrême gauche (Paris 1989 ; Vairel 2009 ; Naciri 2014). Cependant, la question féminine était assez marginalisée et leurs « possibilités de carrière et surtout d'évolution vers des postes dirigeants apparaissent extrêmement réduites pour les Marocaines dans les partis politiques » (Vairel 2009, 239).

Les années 1970 sont marquées par une période d'effervescence politique permettant une plus grande liberté d'expression. Il convient aussi de noter que ces militantes sont des femmes urbaines, francophones et universitaires. Le passage à l'international a également été une opportunité notamment la conférence internationale de Nairobi en 1985, qui a agi comme une « prise de conscience » selon elles, et qui a modifié la perception sur leurs modes d'action (Vairel 2009, 240). Les militantes féministes marocaines ont bénéficié des ressources internationales qui ont facilité la défense de leur cause. De plus, ces militantes ont adopté « le nouveau dogme libéral

de la participation de la société civile à travers les ONG » (Chatterjee 2004, cité par Vairel 2009, 240). La promulgation de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) en 1979 a aussi été une opportunité pour les militantes d'intensifier les débats sur les questions féminines, notamment pour la révision du Code du statut personnel (Naciri 2014, 49). Les militantes issues de l'extrême gauche ont également investi dans le champ universitaire et ont créé des groupes de recherche sur la condition féminine (Naciri 2014). Elles offrent notamment une nouvelle conception de la féminité et des ateliers qui ont eu « un impact important sur la prise de conscience de la réalité des vécus féminins au Maroc et sur l'apparition d'organisations féministes structurées » (Naciri 2014, 50).

Leur plus grande lutte a été en faveur de l'amendement du CSP. À la suite de l'indépendance, le Maroc a adopté un Code de statut personnel conservateur en 1957-1958 qui reflétait la coalition entre la monarchie et les élites tribales (Charrad 2001). Selon Charrad, le CSP consistait en un moyen de protéger l'ordre tribal et donc d'entretenir cette coalition qui a permis à la monarchie de consolider son pouvoir (Charrad 2001). Après plusieurs décennies de revendications féministes, le CSP est amendé en 1993 et de manière plus importante en 2004 avec la création du Code de la famille (Ouali 2008 ; Vairel 2009 ; Rhiwi 2004). Le CSP inscrivait les femmes dans un statut de mineures à vie en les maintenant sous une tutelle juridique (*wilaya*) des pères, maris, frères ou oncles (Ouali 2008 ; Vairel 2009 ; Rhiwi 2004 ; Naciri 2014). Le nouveau code abolit la tutelle matrimoniale pour la contraction du mariage, fait passer l'âge du mariage de 15 ans à 18 ans, accorde aux femmes le droit de divorcer et rend la polygamie plus difficile (Ouali 2008 ; Rhiwi 2004).

Au Maroc, les mouvements de femmes ont opté pour une stratégie visant à négocier avec le pouvoir (Pepicelli 2014; Alami M'Chichi 2014). Elles recourent à des stratégies réformatrices

qui visent à obtenir l'appui du Roi et elles « évitent ainsi la critique d'un ordre social et politique fondé sur les valeurs de la cité domestique, qui impliquerait une atteinte à la légitimité royale » (Vairel 2009, 250). Leur stratégie entend à mobiliser les corps des femmes comme victimisés et souffrants et à présenter les violences subies dans la sphère privée « comme relevant de l'infortune ou de vicissitudes » (Vairel 2009, 250). En d'autres termes, les militantes présentent la loi comme source principale des inégalités de genre. De plus, « plusieurs intellectuelles féministes choisiront une perspective dite de "féminisme réformiste" » proposant une relecture de l'histoire de l'islam selon une perspective féministe (Mahfoudh & Delphy 2014, 10). Ces stratégies s'inscrivent dans un contexte particulier où l'État marocain se réapproprie le féminisme et agence une forme de « féminisme islamique d'État » (Eddouada & Pepicelli, 2010). Tout en créant des opportunités de réformes, l'État récupère les contestations féministes et islamistes et agit par conséquent comme une contrainte pour le mouvement des femmes (Eddouada & Pepicelli 2010). Selon R. Naciri, une militante féministe Marocaine et fondatrice de l'ADFM, « les luttes des femmes au Maroc se situent dans un contexte piégé par des enjeux culturels et politiques qui instrumentalisent la question des droits des femmes pour réaliser des gains et/ou asseoir des légitimités politiques » (Naciri 2014, 60).

2. Politisation du privé

Selon Dorlin « "[l]e personnel est politique" demeure l'emblème [du] savoir féministe, et renvoie, d'une part, à un travail d'*historicisation* d'un rapport de pouvoir et, d'autre part, à un travail de *conscientisation* de ce dernier (2008, 10). En d'autres termes, les mouvements féministes ont pour objectif « la réappropriation de soi : de son corps, de son identité » ainsi que de « politiser l'expérience individuelle : à transformer le personnel en politique » (Dorlin 2008, 11). Dans la même optique, il s'agit dans cette étude de saisir comment les militantes luttent ou non contre les

rapports de genre qui régissent leur vie privée et donc de saisir comment elles « transform[ent] le personnel en politique » (Dorlin 2008, 11).

Cependant, il est important de noter qu'il existe deux manières de politiser le privé ou deux interprétations du slogan « le privé est politique » selon Phillips (1990). La première interprétation met plutôt l'accent sur les implications de la sphère privée sur la sphère publique, c'est-à-dire qu'elle conçoit l'organisation du privé comme un obstacle à l'égalité et à la participation des femmes en tant qu'actrices économiques et politiques (Phillips 1990, 96). Dans ce cas-ci, l'égalité dans la sphère privée n'est pas un objectif en soi, mais elle est plutôt un moyen pour obtenir l'égalité dans la sphère publique. La deuxième interprétation élargit la définition du politique au privé et pense la sphère privée comme un lieu proprement politique (Phillips 1990, 101). Si la première interprétation en dénonçant les inégalités de genre dans l'espace privé en articulation avec le public, fait de la sphère privée un lieu légitime d'intervention de l'État, la deuxième tient plutôt à mettre évidence les rapports de pouvoir dans la sphère privée (Phillips 1990). Les mouvements de femmes au Maroc par leurs stratégies de négociation avec l'État incluant la dénonciation des lois discriminatives plutôt que celui de structures de domination penchent vers la première signification du slogan « le privé est politique ». Toutefois, on se demandera si les militantes politisent leur sphère privée selon la deuxième interprétation.

3. Littérature sur la socialisation : quatre positions

Les études sur la « socialisation politique » depuis les années 1960 ont engendré plusieurs débats sur ce qui relève du politique, sur la place de l'acteur dans la réception de la socialisation et sur le rôle des différents espaces de socialisation. Ces études ont connu différents renouvellements à travers la contribution de diverses prises de position et recherches. Les débats dans la littérature sur la socialisation peuvent être situés sur deux axes; d'une part sur le degré d'agentivité dans la :

réception de la socialisation et d'autre part, sur la définition du politique. Nous reconstituerons brièvement les quatre positions dans le débat.

A) L'individu comme un récepteur passif de sa socialisation et une définition stato centrée du politique

Les premières études sur les questions de socialisation réalisées, notamment par les Américains dans les années 1960, s'inspirent du behaviorisme et croisent donc la science politique et la psychologie (Bargel & Darmon 2017). Ces études (Hyman 1959 ; Greenstein 1960 ; Jennings & Niemi 1968) s'intéressent à la transmission familiale des préférences électorales et des attitudes politiques à l'égard des institutions et du personnel politique. Ces études tentent de formuler une corrélation entre transmission familiale des attitudes politiques et longévité ou stabilité des régimes américains et français (Bargel & Darmon 2017). Ainsi, ces travaux ont pour objectif d'analyser les comportements électoraux, qui selon les auteurs, seraient transmis par les parents pendant la socialisation primaire des enfants. Cette conception de la socialisation politique envisage le récepteur de la socialisation comme un agent passif et comme un produit de sa socialisation. Dans ces études, les auteurs accordent une grande importance à la socialisation primaire et à l'univers familial. De plus, ils offrent une conception rigide du politique en la limitant à des attitudes politiques à l'égard des institutions politiques et aux comportements électoraux.

B) L'individu comme récepteur actif de sa socialisation et une définition stato-centrée du politique

En opposition à la première position, les études qui ont suivi dans les années 1970 ont démontré que le récepteur n'est pas un agent passif, mais plutôt un récepteur actif de sa socialisation. En

effet, les travaux d'Annick Percheron soulignent que la socialisation « n'est pas un simple mécanisme de répétition », mais qu'elle fonctionne plutôt « sur une logique de tri et pas seulement d'accumulation » (Percheron 1991, 47). Dans ses travaux, Percheron étudie non seulement l'identification aux « familles politiques » (de gauche ou de droite), mais élargit plutôt ce qui relève du politique selon la première position en examinant la transmission familiale des valeurs et des conceptions morales du monde. Toutefois, force est de noter que les travaux de Percheron soutiennent « qu'il existe une socialisation proprement politique reposant sur des mécanismes et transitant par des canaux distincts » (Maurer 2000, 6). Autrement dit, la socialisation politique relève d'une socialisation spécifique « constituée du rapport à la politique comme univers spécialisé (partis, idéologies, élections) » (Bargel & Darmon 2017, 21 ; Maurer 2000). Ainsi, comme la première position, la définition du politique reste limitée à une perspective stato-centrée. En revanche, à la différence de la première position, les travaux de Percheron soulignent que la socialisation est « plurielle », et que les individus interprètent ces différentes socialisations. Ainsi, les travaux de Percheron invitent à étudier d'autres espaces de socialisation.

C) L'individu comme récepteur passif de sa socialisation et le politique relevant de l'ordre social

La troisième position conceptualise la socialisation générale comme une socialisation politique. Les études de Pierre Bourdieu représentent cette troisième position (Maurer 2000). Selon cette position, la socialisation politique ne se résume pas aux préférences partisans, mais s'étend plutôt à un ensemble de représentations, d'opinions et d'attitudes politiques (Boughaba, Dafflon & Masclet 2018). Autrement dit, il s'agit d'un rapport politique au monde social, qui donc va au-delà de la politique institutionnelle. Dans cette position peuvent s'ajouter les études sur les effets de la socialisation de classe et de genre. Toutefois, dans la conception de Bourdieu, le récepteur comme

acteur est absent. Au contraire, pour Bourdieu, la transmission familiale des représentations et des valeurs mène à la continuité et à la reproduction de l'ordre social (Bourdieu 1980; Boughaba, Dafflon & Masclet 2018).

D) L'individu comme récepteur actif de sa socialisation et le politique relevant de l'ordre social

La quatrième position, à la différence de la troisième, conceptualise le récepteur de la socialisation comme un sujet actif. Elle reprend une partie de la deuxième position et une partie de la troisième position. En effet, d'une part, les auteurs soutenant cette position soulignent que la socialisation est « plurielle » et que les acteurs interprètent et négocient leur socialisation. D'autre part, ils élargissent le politique aux représentations et aux pratiques qui « se situent en dehors, ou aux frontières, de l'espace politique autonomisé et de ses objets » (Boughaba, Dafflon & Masclet 2018, 8). Autrement dit, à la différence des analyses stato-centrées (première et deuxième position), ils étudient plutôt les normes et les pratiques sans qu'elles soient élaborées ou pensées comme politiques.

Boughaba, Dafflon et Masclet (2018) s'inscrivent dans cette approche et ils soulèvent trois idées principales. Tout d'abord, la socialisation se fait dans plusieurs milieux et cela aussi bien à l'âge adulte qu'au cours de l'enfance. Ensuite, les multiples espaces de socialisation hors de la famille tels que l'école, les associations de jeunesse et le milieu de travail dévoilent que la socialisation ne relève pas seulement des questions de la politique institutionnelle, mais plus globalement des rapports politiques au monde social. Autrement dit, selon ces auteurs, il existe une « zone floue [...] entre la socialisation “politique” et la socialisation “générale” » (2018, 10). Le contenu de la socialisation « générale » se rapporte à des rapports sociaux, et donc il est également politique. Enfin, la socialisation est appropriée, négociée ou rejetée selon les trajectoires

propres des individus. En d'autres termes, les individus jouent un rôle central dans la réception de la socialisation en la triant et l'interprétant selon leur propre trajectoire. La littérature existante sur la socialisation féministe se rattache à cette dernière position. Toutefois, le travail de Masclet (2015) est parmi les rares travaux sur le lien entre le militantisme féministe et la transmission du féminisme. Son étude démontre également que la transmission du féminisme ne présente pas des comportements tout prêts, mais plutôt que cette socialisation est réinterprétée selon les trajectoires propres des enfants. Mon travail s'inscrit dans cette dernière perspective. Il s'agit d'élargir la définition du politique à ce qui relève du social et dans le dernier chapitre de notre travail, on tentera de montrer comment les enfants des militantes interprètent leur socialisation selon leur propre trajectoire.

4. Questions de recherche

Dans ce travail, on pose trois questions principales : comment les militantes féministes négocient-elles les rapports de genre avec leur conjoint ? ; comment transmettent-elles le féminisme à leurs enfants ? et comment les enfants interprètent-ils leur socialisation ?

5. Objectifs

A) Aller au-delà de la dichotomie public/privé

Cette thèse a deux objectifs principaux. Tout d'abord, de manière analogue aux théories féministes, il s'agit d'aller au-delà de la séparation public/privé. Autrement dit, les études sur le militantisme ont cantonné ce dernier à la sphère publique. Ce travail propose plutôt d'étendre le militantisme à la sphère privée, c'est-à-dire d'étudier les formes que peut prendre le militantisme dans l'espace privé (Yang 2017; Nolas, Varvantakis & Aruldoss 2017)

B) Saisir les différentes formes de la politisation du privé

Ensuite, il s'agit de saisir les différentes formes que prend la politisation du privé selon les significations du slogan « le privé est politique » présentées par Phillips (1990). En d'autres termes, on verra que les militantes politisent de différentes manières certains enjeux tels que la répartition inégalitaire des tâches domestiques. Par exemple, les critiques et les négociation des rapports de genre dans le cas d'une militante (Naïma) renvoient à la remise en question des structures de domination tandis que dans le cas de deux autres militantes (Sana et Meriam), leurs critiques présentent plutôt une lutte au nom du principe de l'égalité.

6. Méthodologie

Notre recherche de terrain s'est déroulée durant le printemps/été 2022 pour une durée de quatre mois. On a effectué 7 entretiens semi-directifs avec des militantes² ; 3 avec des conjoints³ et 4 avec des enfants de militantes. Ces entretiens ont duré entre 1 heure et 2 heures et se sont tous déroulés principalement en français. Deux entretiens ont été effectués en anglais⁴. Les militantes rencontrées avaient entre 45 ans et 65 ans et leurs enfants qui ont participé à la recherche avaient entre 18 ans et 24 ans. Parmi les militantes étudiées, 4 sont mariées, 2 sont divorcées et une est séparée. Elles sont toutes membres actives d'une association féministe, critère que l'on a utilisé pour attester de leur qualité de « militantes » et de « féministes ». Le recrutement des participants s'est fait à travers la méthode « boule de neige ». Il convient de noter qu'afin de garantir l'anonymat des personnes enquêtées

² Tableau récapitulatif des militantes enquêtées en annexe.

³ Au début de l'enquête, l'objectif était de présenter une analyse du rapport des conjoints avec le militantisme féministe de leurs femmes. Cependant, il a été difficile de rencontrer les conjoints des militantes. Deux militantes ont refusé de nous mettre en contact avec leur conjoint. Nous avons seulement effectué deux entretiens complets, ce qui n'était pas suffisant pour présenter une analyse sur les conjoints. Ainsi, nous avons retiré les entretiens des conjoints de la recherche.

⁴ L'entretien avec Dounia et celui avec son conjoint ont été effectués en anglais. Dounia enseignait en anglais et depuis sa retraite, elle vit avec son conjoint qui est américain entre le Maroc et les États-Unis.

des pseudonymes leur ont été attribués. Le premier contact a été obtenu par une personne du cercle social de la chercheuse lors du terrain de recherche. Dans trois cas, les militantes ont directement mis en contact la chercheuse avec leurs enfants. Dans ces trois cas, la première rencontre s'est faite au domicile des militantes et dans deux cas (Assia et Salima), la chercheuse a passé de courts séjours chez la famille de la militante, ce qui a permis d'avoir de nombreux échanges informels avec les enfants. Dans le cas d'Imane, la rencontre a d'abord eu lieu avec elle, et ensuite avec sa mère (Imane). Les échanges informels étaient possibles en raison de la proximité de l'âge. De plus, à la différence des entretiens effectués avec les militantes, ceux réalisés avec les enfants n'ont pas été enregistrés afin d'éviter un certain malaise d'entretien. En raison de cette approche, la relation d'enquête avec les enfants était différente de celles avec leurs mères. En effet, la relation d'enquête a été nourrie par des échanges plus familiers et informels afin de mieux saisir leur socialisation et leur rapport avec l'engagement féministe de leur mère.

Pour les entretiens effectués avec les militantes, les questions portaient sur leurs trajectoires, les négociations qui ont lieu dans la sphère privée, les articulations entre sphère privée et militante, la façon dont elles ont tenté de faire pénétrer le féminisme dans l'univers familial et socialiser leurs enfants (Masclet 2015; Hivert 2020). Pour les enfants de militantes, les questions étaient relatives à leur trajectoire propre et aux rapports qu'ils entretiennent avec l'héritage féministe, plus précisément « ce qu'ils ont hérité en termes de représentations, de pratiques, de manières de voir, de penser ou d'agir liées au militantisme » féministe (Hivert 2020, 29). Notre enquête s'est principalement déroulée à Rabat. Cependant, nous avons également rencontré deux militantes à Marrakech (Zineb et Amina) et une à Tanger (Sana). Lors de courts séjours passés chez Amina et Sana, nous avons effectué des observations au sein de leur espace domestique et à

l'association d'Amina. Les entretiens ont également été des « situations d'observation » durant lesquels le lieu de l'entretien donne un contexte et des éléments d'interprétation (Beaud 1996, 236). Deux entretiens ont eu lieu chez la militante, deux autres dans un café, un sur le lieu de travail de la militante et un autre chez la chercheuse. Les enfants des militantes ont été rencontrés dans des cafés et des échanges informels ont eu lieu à leur domicile et dans d'autres lieux publics.

Pendant l'enquête sur une des enfants de militantes (Imane), nous avons participé à des activités organisées par son collectif au cours desquelles nous avons joué le rôle de « participante comme observatrice » (Gold 1958). Il s'agissait des ateliers/groupes de paroles sur des sujets tels que le harcèlement sexuel, la solidarité féministe, la célébration et la réappropriation des corps.

Il convient de souligner que ma présentation sur le terrain a ouvert plusieurs portes. Dans le cas de ces ateliers, mon genre et mon âge ont favorisé un accès à cet espace. Les « entretiens sont des situations d'interaction où des rapports de pouvoir interfèrent et où le contexte en lui-même influence le contenu de l'échange » (Léonard 2019, 99). Mon genre m'a également permis de passer de courts séjours chez deux militantes et donc de faire des observations dans l'espace domestique des militantes, ce qui seraient très improbable pour un chercheur. L'accès à l'intime a également été favorisé par mes multiples identités. Lors des entretiens et des observations, j'ai été moins perçue comme « menaçante » en raison de ma présentation en tant que chercheuse canadienne d'origine indienne. En effet, la relation d'enquête était moins façonnée par le rapport colonial ou impérial. De plus, la proximité perçue par les militantes enquêtées sur la position sociale des femmes au sein de la famille au Maroc et en Inde a également façonné la relation d'enquête. Les militantes avaient tendance à partager des informations sur leur sphère privée et les dynamiques de familles (surtout sur la belle-famille) en disant parfois « Vous comprenez? C'est un peu pareil chez vous » (Meriam, avril 2022, Rabat). En effet, la distance et la proximité perçue

par les militantes m'ont permis d'être « acceptée » sur le terrain et ont ainsi influencé l'échange et son contenu.

7. Organisation de la thèse

Dans le premier chapitre, il s'agit d'analyser la manière dont les militantes négocient ou pas les rapports de genre dans le couple et au-delà du couple, c'est-à-dire avec la famille d'origine et avec la belle-famille. Ensuite, dans le deuxième chapitre, on présentera la manière dont les militantes ont tenté de transmettre le féminisme à leurs enfants et de donner une éducation féministe. Enfin, dans le troisième et dernier chapitre, on analysera la façon dont les enfants des militants interprètent leur négociation.

Chapitre 1 : La politisation des rapports de genre au sein de la relation conjugale, la famille d'origine et la belle-famille

Introduction

Ce chapitre est divisé en trois sections. Tout d'abord, il s'agit de présenter la manière dont les militantes mariées politisent leur relation avec leur conjoint. On discutera notamment de la question du choix du conjoint et des négociations sur la répartition des tâches domestiques. Ensuite, on présentera le cas d'une militante séparée (Zineb) et d'une militante divorcée (Amina). Dans cette section, on présentera la manière dont s'articule le militantisme féministe et la relation conjugale lorsque cette dernière est très inégalitaire, c'est-à-dire dans les situations où un contrôle poussé par le conjoint est exercé (ex. : le conjoint s'oppose ou présente des critiques à propos du militantisme ; difficile de transgresser des normes genrées telles que voyager sans le conjoint ou rencontrer des hommes, etc.). Dans ces cas, nous verrons la façon dont les militantes négocient (Zineb) les différents ordres d'espaces et de contraintes ou rejettent (Amina) totalement la domination masculine au sein du couple. Dans la troisième section, on soulignera la façon dont les militantes s'opposent ou négocient sur la question de l'héritage, notamment avec les frères. Enfin, on présentera le cas d'une militante qui négocie les rapports de genre avec sa belle-famille.

1. Politiser les rapports de genre au sein du couple

A. Entrer en couple : sur le choix du conjoint

Plusieurs études sur la perception du mariage auprès des Marocains présentent des changements importants en matière de la conception du mariage. La famille contemporaine marocaine est marquée par un processus d'individualisation important façonnant notamment la conception du mariage (Bouasria 2020). Dans une enquête sur des femmes et des hommes âgées entre 15 et 50 ans à Rabat et Kénitra, plus de la majorité des personnes enquêtées conçoivent le mariage comme

basé sur « le choix, respect et l'amour » (Al-Mhifd 1992 cité dans Salime 2020, 375). Semblablement, dans une autre enquête 86% des participantes soulignent qu'elles souhaitent une « réelle liaison » dans leur couple et que leur conjoint soit « complètement présent » dans leur vie (Razi 1992 cité dans Salime 2020, 375).

Une autre enquête sociologique sur des couples en France démontre que l'individualisation plus accrue dans la société façonne les normes qui régissent les relations conjugales. Les personnes enquêtées cherchent de plus en plus à se réaliser en couple (Santelli 2018). Cependant, force est de noter que « l'enjeu est en effet différent selon le sexe. Tandis que pour les hommes, il s'agit de continuer de se réaliser en tant qu'individu, pour les femmes, il s'agit d'obtenir cette possibilité » (Santelli, 2018 17).

Dans notre enquête, la réalisation de l'individu par le couple est également évoquée par les participantes, cependant elle prend une forme différente. Les militantes étudiées cherchent plutôt à ce que leur individualité, et leurs valeurs et idées féministes, soient respectées par leur conjoint. Il est aussi important de noter qu'elles sont entrées en couple par « amour » et non par un mariage arrangé et que leur choix du partenaire ne s'est pas fait au hasard. Une enquête effectuée au Québec auprès de jeunes couples démontre que les « similitudes dans les « origines sociales, de proximités géographiques ou professionnelles » favorisent la rencontre et l'entrée en couple (Lemieux 2003, 63). Toutefois, « c'est la similitude des valeurs et parfois la ressemblance des problèmes vécus qui opèrent alors des rapprochements imprévus et atténuent d'autres différences » (Lemieux 2003, 63). Quatre des sept militantes interviewées témoignent que leur choix du conjoint a été influencé par l'ouverture au féminisme, par les idées et la manière de penser de leur partenaire. Dans un cas, Naïma raconte qu'elle a discuté de trois choses avant son mariage avec son conjoint: « ma liberté, avoir confiance en moi, l'éducation [des enfants] ». Autrement dit, Naïma commence la

négociation des rapports de genre avec son conjoint avant même le mariage. Dans un autre cas, Houria a refusé plusieurs propositions de mariage avant de se marier à l'âge de 37 ans avec un militant de gauche. Son cas souligne notamment la manière radicale dont le choix du mariage reste une question politique.

« Je me suis mariée parce que mon mari respecte mes choix. J'ai refusé beaucoup de mariages à travers par exemple la famille parce qu'ils ne respectent pas la femme. Mon premier comment on dit, quelque chose d'important c'est de respecter la femme, c'est mon mari il me respecte et je le respecte » (Houria, mai 2022, Rabat).

Les dynamiques politiques hors des rapports de genre sont aussi évoquées, particulièrement par Sana, une militante divorcée auparavant après un mariage qui a duré seulement un an⁵. Elle raconte que pour son second mariage, il était « difficile » au début de concevoir un mariage avec son conjoint. Ce dernier travaillait pour le ministre de l'Intérieur⁶, c'est-à-dire paraissait comme une figure d'opposition à son militantisme. La militante décrit ce rapport conflictuel : « moi militantisme, lui l'État ». Cependant, elle constate que le travail de son conjoint relève d'un « accident » ou d'un hasard et estime qu'il ne souligne pas sa vraie conception du monde et ses idées politiques, qui sont en réalité, d'après elle, plus proches des siennes. Ces trois exemples illustrent les questionnements politiques qui sont au cœur de la relation conjugale, c'est-à-dire qu'ils démontrent que le choix de se marier et du conjoint sont des enjeux qui sont politisés par ces militantes.

⁵ Elle raconte par ailleurs qu'elle a divorcé en raison des rapports inégalitaires dans la relation. Son ex-conjoint exerçait un pouvoir important sur elle, notamment en contrôlant sa mobilité et sa tenue vestimentaire.

⁶ Le ministre de l'Intérieur depuis les années 1970 est un instrument de pouvoir de l'État marocain pour consolider l'autoritarisme (Vairel 2014).

B. Négocier avec le conjoint

À partir de quatre cas, cette partie présentera les négociations qui ont lieu avec les conjoints notamment sur la répartition des tâches domestiques et sur la question de l'amitié avec des personnes du sexe opposé. Elle sera suivie de deux autres cas où les militantes ne négocient pas nécessairement pour une répartition plus égalitaire des tâches ménagères.

a) Négociations autour de la répartition des tâches domestiques

Le capitalisme en créant deux sphères opposées, une du travail « productif » associé à la sphère publique et aux hommes, et l'autre du travail « reproductif » assigné aux femmes et à la sphère privée, a créé une hiérarchie importante entre les hommes et les femmes, ces deux sphères et le type de travail effectué (Federici 2004). Aujourd'hui, le travail de *care* incluant les tâches domestiques continuent d'être plus effectué par les femmes que les hommes, même au sein des couples qui adhèrent à une vision plus égalitaire du couple (Santelli 2018⁷). Le ménage est considéré comme « une tâche indigne et ingrate, qu'on délègue aux catégories dominées » (Chollet 2015, 12). Or, d'après l'étude de Kaufmann, l'intégration ménagère structure également la conjugalité et le chez-soi (1994, 51). Autrement dit, la répartition inégale des tâches ménagères est au cœur de la relation conjugale. Dans notre enquête, toutes les militantes (sauf deux, qui n'ont pas d'enfants d'ailleurs)⁸ soulignent qu'elles effectuent⁹ (ou effectuaient pour les militantes séparées et divorcées) plus de tâches domestiques que leur conjoint. Cependant, seulement une militante parmi les trois qui sont mariées présente les négociations qui ont lieu avec le conjoint autour de la répartition des tâches domestiques. Pour les deux autres militantes, la question des

⁷ Résultats d'une enquête sur les couples en France.

⁸ Une parmi les deux souligne que dans son premier mariage, son ex-conjoint était celui qui cuisinait principalement. Cependant, au sein de son deuxième mariage, c'est la militante qui cuisine et son conjoint qui lave la vaisselle. On constate qu'il s'agit toutefois d'une répartition genrée des tâches domestiques (et qui renvoie à une socialisation genrée- le conjoint souligne qu'il ne cuisine pas car il ne l'a pas appris).

tâches domestiques n'est pas un enjeu de lutte malgré la répartition inégalitaire des tâches ménagères. Il est aussi important de noter que ces femmes appartiennent à la classe moyenne et bourgeoise, et ainsi délèguent souvent les tâches ménagères à des femmes de ménage, ce qui peut expliquer notamment la raison pour laquelle seulement une militante politise de manière plus radicale cette question dans son foyer et qui par ailleurs, n'a plus recours à des femmes de ménage depuis quelques années.

b) Les « batailles » autour des tâches domestiques

Le cas de Naïma démontre que les négociations sur les tâches domestiques prennent une place importante dans la structuration du couple (Kaufmann 1994). Ces négociations ont lieu notamment sur le long terme. Si au début du mariage, le conjoint n'effectuait pas de tâches de ménage, Naïma réussit à l'impliquer de plus en plus à travers la négociation et l'apprentissage. Elle tente de contester une reproduction des normes et des inégalités de genre dans son propre espace privé. Elle lui rappelle : « on n'est plus chez ta maman. On est chez nous ».

« Alors au début, il n'acceptait pas de faire la vaisselle, il aime bien faire le tajine, je lui ai dit je te donne cette tâche-là, au moins j'ai gagné de l'impliquer doucement parce que chez nous, les hommes ils n'acceptent pas les tâches [...] Et après, c'était toujours la dame et après quand la dame est partie, je lui ai dit au moins, j'ai acheté le lave-vaisselle, au moins tu mets les choses. On a un lave-vaisselle parce que, c'est impossible pour moi d'accepter que je fasse la vaisselle [...] « Mais après il y a des batailles, c'était pas facile de le convaincre [...] Il aime bien cuisiner, il aime bien faire le souk, il dit toujours je sais pas faire ça. Je sais pas faire le carrelage, je sais pas faire. Je lui dis je vais t'apprendre. Et tout s'apprend. On a appris à écrire abc, on va apprendre à faire le ménage et on va apprendre à faire tout, le tout s'apprend avec le temps, quand on veut on peut. Quand tu dis, je sais pas, c'est que tu dis je veux pas. Réponds, est-ce que tu, je ne veux pas, ou je ne sais pas. Et je suis un peu forte, je te le dis. Mais il a appris, tout. Il doit apprendre. Moi je pars, je pars au travail. Et ça fait deux ans qu'il est retraité. Quand même. C'est injuste. Parce que ce sont mes convictions, ce n'est pas facile de le convaincre, mais il le faut. Il le faut » (Naïma, avril 2022, Rabat).

Cet extrait souligne les dynamiques de ces négociations. Tout d'abord, il est important de noter que comme dans le cas de Naïma, plusieurs conjoints refusent de laver la vaisselle ou faire le ménage. Parmi les conjoints qui participent aux tâches ménagères, bien que de manière inégalitaire, ils vont préférer cuisiner que de faire des tâches qui consistent spécifiquement à effectuer le ménage¹⁰. Autrement dit, l'idée que le ménage est « une tâche indigne et ingrate, qu'on le délègue aux catégories dominées » est évidente dans ces cas (Chollet 2015, 12). Ensuite, cet extrait souligne également que les négociations spécifiquement autour des tâches ménagères ont lieu lorsqu'il n'y a pas de femme de ménage à qui déléguer les tâches. Enfin, c'est notamment lorsque le conjoint est retraité (alors que la militante travaille encore), c'est-à-dire lorsqu'il y a un déséquilibre important au niveau de la répartition des responsabilités et la gestion du foyer que les négociations tout au long du mariage aboutissent à une plus grande répartition des tâches domestiques. Par ailleurs, Naïma est la seule qui conduit la voiture dans le couple. Par conséquent, les rôles de genre étant déjà transgressés, la militante avance sa prise plus grande charge des tâches domestiques et cette transgression pour équilibrer le « capital de manières » (Kaufmann 1992).

Si le conjoint de Naïma soutien son militantisme féministe, en pratique plus particulièrement sur la question des tâches domestiques, c'est toute une série de facteurs qui permettent une répartition plus égalitaire des tâches domestiques. Au début de son mariage, la répartition inégalitaire des tâches ménagères est plus prononcée. Les négociations ont lieu dès le début du mariage, toutefois, c'est lorsqu'il n'y a plus de femme de ménage à qui déléguer des tâches domestiques, surtout à propos de tout ce qui se rapporte au ménage (incluant laver la vaisselle) que les négociations deviennent plus importantes. La retraite du conjoint favorise

¹⁰ Un conjoint qui lave la vaisselle (un qui mentionne qu'il ne sait pas cuisiner donc il préfère laver la vaisselle) et dans un deuxième cas, je n'ai fait d'entretien avec le conjoint. La militante mentionne seulement que les tâches ménagères sont réparties de manière égale).

notamment une répartition plus égalitaire des tâches domestiques. On constate aussi que l'évolution du travail de négociation au sein du couple est façonnée par les trajectoires de vie de la militante et du conjoint.

c) Justification de la répartition inégalitaire des tâches domestiques

Si pour Naïma la répartition inégalitaire des tâches domestiques a été un enjeu de lutte au sein de sa sphère privée, dans le cas d'autres militantes, les négociations autour des tâches ménagères sont moins importantes. Meriam présente le manque de disponibilité et Sana le manque d'apprentissage du conjoint pour justifier la répartition inégalitaire des tâches domestiques au profit du conjoint.

En effet, Meriam souligne que son conjoint « avait une fonction très très prenante » tandis qu'elle avait « plus de disponibilité ». Elle ajoute qu'ils « s'entraidaient » le week-end et continuent à « s'aider » depuis la retraite de son conjoint. Cependant, de manière analogue aux autres militantes, (sauf Naïma et Amina), elle avait également recours à des femmes de ménage. Force est de noter que selon Kaufmaan la « disponibilité » est utilisée comme un justificatif dans les couples où le partage est très inégalitaire (1992, 85). Selon son étude, certaines personnes l'utilisent « de manière sincère, mais sans nécessairement réaliser la logique cachée de reconstruction des rôles sexuels » (Kaufmaan 1992, 85). En effet, Meriam, dans son discours, n'évoque pas l'inégalité de la répartition des tâches domestiques comme une inégalité structurelle :

« il n'a pas ce complexe de ne pas faire parce qu'il y a des hommes marocains qui ont ce complexe de dire « moi je suis un mec je n'aide pas, je fais pas le travail domestique », non. Chez nous il n'y a pas ce problème, donc il peut le faire lui-même comme moi je peux le faire moi-même, comme on peut le faire ensemble sans souci » (Meriam, avril 2022, Rabat).

Pour Meriam, la répartition inégale des tâches domestiques ne renvoie pas un à déséquilibre dans le « capital des manières » ou à une inégalité de genre, mais plutôt à une question de circonstances. Sana évoque également cette idée pour justifier la répartition inégale. En d'autres

termes, selon Sana, son conjoint n'a pas reçu une éducation sur la façon d'effectuer les tâches domestiques. Cependant, similairement au cas de Meriam, d'après Sana, le conjoint de Sana ne refuse pas de faire les tâches domestiques: « il a cette, cette volonté d'aider, seulement, parfois il ne sait pas le faire, il y a une différence entre avoir euh l'abstinence de faire quelque chose et de ne pas savoir la faire, il n'a pas le savoir-faire ». D'après elle, son conjoint fait les tâches qu'il sait faire, par exemple préparer des jus ou des salades et débarrasser la table. Cependant, passer la serpillière et laver la vaisselle sont des choses qui ne font pas partie de son savoir-faire. De plus, il convient de noter que les tâches domestiques effectuées par le conjoint consistent en des tâches simples et encore une fois ne sont pas des tâches liées au ménage (à la propreté et à la saleté). De plus, l'idée de l'« aide » renvoie à la contribution secondaire du conjoint.

Dans les deux cas, les deux militantes ne conçoivent pas la répartition des tâches ménagères comme inégale. Pour ces militantes, le principe de l'égalité (définition minimale) est respecté, pour autant que les hommes ne refusent pas de faire les tâches domestiques du fait de leur genre. Cependant, elles ne présentent pas une critique de la manière dont le savoir-faire forgé par une socialisation genrée et les circonstances reproduisent des rôles sexuels.

Par ailleurs, Sana ajoute : « mais ce que, ce que j'aimais beaucoup chez lui, c'est son comportement avec les filles qui nous aidaient à la maison. Ils les respectaient beaucoup, il ne voulait pas qu'elles dépassent leurs heures de travail, il les considère comme ses filles, voilà, donc ». Ainsi, pour cette militante, le fait que son conjoint s'assurait que les femmes de ménage n'étaient pas exploitées est un signe de respect de l'égalité.

Par ailleurs, force est de noter qu'à la différence de ces deux militantes, Naïma est mariée à un militant et d'après elle, épouser un militant socialiste, « ça t'aide, ça t'aide pour 50% en plus ». Houria est également mariée à un militant et elle explique que les deux font les tâches domestiques.

Houria n'a pas évoqué les négociations qui ont lieu autour de la répartition des tâches domestiques¹¹. D'après elle, les deux participent et la répartition des tâches est décidée de façon improvisée, qui peut cependant laisser de la marge pour le retour des rôles genrées.

d) Négociations sur d'autres enjeux : voyages et amitiés avec le sexe opposé

La transgression des normes de genre s'effectue également sur d'autres plans, notamment à travers le voyage et par l'amitié avec le sexe opposé. Cela implique différentes dynamiques selon le cas. Dans le cas de Meriam, les négociations pour voyager ont lieu sur le long terme. Au début du mariage elle devait s'assurer « de pleins pleins de paramètres qui risquaient quand même de causer des problèmes » avant de voyager dans le cadre de son militantisme. Cependant, par la suite, les obstacles se sont réduits. D'après elle, « il y trouvait aussi son compte, entre nous, aussi bien matériellement, que personnellement, que socialement » (Meriam).

« Je me préparais à l'avance, je laisse rien clocher, je, c'est-à-dire j'avais une personne sur laquelle compter parce que lui, il ne peut pas prendre en charge les filles, etc. [...] par la suite c'est lui qui m'encourageait : « mais non vas-y, je vais m'en charger, je vais faire de mon mieux pour être là, etc., etc. » donc j'ai senti au fur et à mesure, j'ai senti quand même que cette, qu'il y a une évolution très positive » (Meriam).

Dans ce cas, l'accumulation du capital social et culturel par les voyages a joué un rôle important dans les négociations. En effet, selon Meriam, son conjoint a également bénéficié du capital social et culturel accumulé par Meriam (augmentation du statut social) ce qui a notamment facilité la délégation des responsabilités et des tâches domestiques lors de l'absence de la militante.

¹¹ On n'a pas pu obtenir un entretien avec le conjoint d'Houria pour obtenir plus d'informations sur la répartition des tâches domestiques.

Dans le cas de Naïma, la militante souligne que lors de ces voyages, son conjoint qui est également un militant de gauche s'occupait davantage des enfants. De plus, Naïma a eu également recours au soutien de sa mère pour assurer le travail de *care* de ses enfants, qui s'est notamment occupée de sa fille de deux ans lors d'un voyage de deux mois aux États-Unis dans le cadre de son militantisme.

En dépit des critiques de la famille étendue et de son entourage, Naïma conteste les normes de maternité, et son conjoint la soutient, qui lui-même a reçu des critiques pour assurer des responsabilités traditionnellement associées à la maternité. On peut constater notamment que le conjoint privilégie une masculinité et paternité non hégémonique en assumant plus de responsabilités parentales. Les militantes ont évoqué la liberté d'avoir des amis du sexe opposé. En effet, trois militantes ont souligné qu'elles avaient des amis hommes comme leur conjoint avait des amies femmes. D'autres militantes, notamment une militante divorcée et une militante séparée de son conjoint ont évoqué que la question des amis du sexe opposés était un point de conflit.

2. Politiser la séparation : le cas des militantes séparées et divorcées

Parmi les sept militantes enquêtées, une militante est divorcée depuis un an et une autre militante est séparée de son conjoint depuis quatre ans. Dans cette partie, on discutera de la manière dont ces deux militantes ont transformé leur espace privé et la manière dont leur militantisme et leur sphère privée sont fondamentalement liés.

A. Le cas d'une militante séparée de son conjoint

À partir du cas de Zineb, une militante séparée de son conjoint depuis 2018, nous verrons que le savoir-faire féministe et militant est mobilisé afin de sortir d'un mariage. Si dans la première partie, nous avons vu que l'entrée en couple était politisée, dans ce cas, la sortie ou « la fuite » est également politisée.

a) Décalage entre le discours et les actions du conjoint

Tout d'abord, Zineb note qu'il y avait un décalage entre le discours et les actions de son conjoint. D'après Zineb, il n'y avait pas « une manifestation directe de son opposition », mais que « tu le sens dans ses gestes ». Par exemple, lors des dîners avec des militants où tous les deux sont invités, son conjoint la « regarde » quand on lui propose de boire du vin. Selon Zineb, son conjoint défendait de lui-même une image d'un sympathisant féministe devant des militantes, ses amies, ainsi que devant ses deux filles, mais qu'en pratique, notamment dans la relation conjugale, il est « macho » et soutient des structures patriarcales.

Ce décalage est également visible lorsqu'il s'agit d'effectuer les tâches domestiques. Selon Zineb, la répartition des tâches ménagères était très inégalitaire. Afin de contester cette répartition inégalitaire, Zineb avait posté une photo sur Facebook qu'elle a ensuite retirée. Sur cette photo, qu'elle décrit, son conjoint est allongé sur le canapé pendant qu'elle tient un balai dans sa main et jette un regard noir vers son conjoint. Une de ses filles, encore enfant est également sur la photo. Cette image est représentative des rapports de genre inégaux dans la sphère privée plus précisément sur la répartition inégale des tâches domestiques. Zineb met un accent sur son regard dans cette photo : il s'agit pour elle une contestation et un refus d'accepter cette inégalité.

b) Violences domestiques

Selon une enquête nationale sur la prévalence de la violence à l'égard des femmes au Maroc, plus d'une femme sur deux (54,4 %) a été victime d'une forme de violence en 2019 et un tiers (32.8 %) d'entre elles ont été victimes de plus d'une forme. De plus, 54,4 % des fiancées et 52.5% des femmes mariées ont été victimes de violences conjugales au niveau national.¹² Et par ailleurs, cette

¹² G, Y. (2021, April 10). *Nouveaux chiffres Chocs des violences faites aux Femmes*. Médias24. Retrieved December 16, 2022, from <https://medias24.com/2019/05/15/nouveaux-chiffres-chocs-des-violences-faites-aux-femmes/>

étude ne prend pas en compte les violences psychologiques subies dans le contexte conjugal. En effet, la violence conjugale constitue une norme sociale au Maroc que « seule une minorité de Marocaines et de Marocains osent publiquement contester, et ce, malgré la mise sur pied en 2002 d'une Stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes » (Massoui & Séguin 2020, 111). Cependant, n'étant pas particulier au cas Marocain, il convient de noter que de manière générale, c'est souvent « dans leur vie de couple que les femmes subissent le plus de violences physiques, psychologiques et sexuelles » (Chollet, 2021 105). Durant l'entretien, Zineb a souvent décrit son conjoint comme le « mari macho ». Elle raconte qu'elle a subi plusieurs violences psychologiques. Elle a également subi un viol conjugal avec une grossesse non désirée. « Tu vois il n'y a jamais eu de violences physiques, mais y a beaucoup de violences psychologiques et verbales¹³. Et c'est chez nous parce que peut-être on n'était pas conscientes des dégâts de la violence » (Zineb, mars 2022, Marrakech). La militante raconte que son conjoint « avait des histoires d'adultère chaque fois qu'il buvait [...] ça s'est confirmé en 1997 exactement que je l'ai trouvé en flagrant délit. Et j'ai arrêté de... coucher avec lui ça c'est vraiment. On a fait séparation des corps ».

La militante dénonce les actes d'adultère de son conjoint, « ses mensonges » et les interdictions qu'il tente d'imposer sur la militante comme des formes d'abus et de violence. Ces violences psychologiques et sexuelles, elle les dénonce à partir d'une critique de la domination masculine dans l'espace privé et articule une critique des rapports de pouvoir au sein de sa vie conjugale. La militante remet en cause la coexistence de l'amour et la violence dans sa propre vie.

¹³ La militante raconte la violence sexuelle (violence physique) qu'elle a subi lors d'une deuxième rencontre. Cet extrait d'entretien provient de la première rencontre. Il convient de souligner que des informations sensibles de la sphère intime sont difficilement partagées dès la première rencontre. Cela nécessite une relation de confiance entre la personne enquêtée et le/la chercheur.e. De plus, dans ce cas, cette information a été partagée dans une rencontre informelle (l'entretien formel peut également agir comme une contrainte au partage d'informations sensibles et d'expériences traumatisantes).

« La domination et la soumission sont des attitudes à partir desquelles la différence des genres est construite » et les rapports conjugaux ou amoureux ne sont pas absents de ces constructions (MacKinnon 1984, cité dans Chollet 2021, 58). En effet, la relation conjugale ou amoureuse est un lieu où se reproduisent des rôles genrés et dans lequel le rôle des femmes « est de bâtir et d'entretenir l'égo de l'homme » (Chollet 2021, 112). Au début d'une relation amoureuse, les rôles de genre sont mis de côté au sein de la relation, mais ensuite resurgissent, et les femmes se retrouvent à performer des rôles sexués (Longford 1999 ; Cheikh 2013 ; Cheikh 2018). Le cas de Zineb exemplifie ces rapports inégalitaires. Toutefois, la militante rompt avec ces rôles sexués en se séparant de son conjoint.

c) Mobilisation du savoir-faire militant et féministe

Durant l'entretien, Zineb évoque les termes tels que « résilience », « stratégie » et « tactique » pour décrire les processus par lesquels elle lutte contre le patriarcat dans sa sphère privée. Elle souligne en anglais : « to survive patriarchy, violence, psychological violence, survive everything ». La militante décrit ses moyens de lutter dans sa relation avec son conjoint et donne un sens à sa situation en utilisant un vocabulaire est propre aux mouvements féministes. De plus, si l'entretien a été effectué en français, lorsque la militante décrit ces processus, elle utilise les termes en anglais, mettant encore plus en évidence la réappropriation qui en est faite.

La « séparation des corps » a été suivie par une autre forme de séparation. Zineb avec son conjoint et ses deux filles sont parties vivre au Canada. Cependant, Zineb fait des allers-retours pendant l'année entre le Maroc et le Canada. Elle raconte que ceci est devenu un moyen pour elle de se séparer de son conjoint :

« Ouais, vraiment je suis restée pour le mil, c'est-à-dire je suis restée pour le militantisme ça c'est sûr, je te dis la réalité, mais y a une part de fait que je ne voulais plus être avec Omar, le père de mes filles. Je ne voulais plus être, c'est-à-dire, je faisais le maximum pour partir, être

là-bas six mois. Six mois là-bas, six mois ici. Parce que c'est ça la loi, donc je faisais des allers-retours pendant toute l'année » (Zineb).

La lutte dans sa sphère privée s'articule avec sa lutte au niveau de l'espace public. Il est intéressant de noter que son retour au Maroc est non seulement un moyen pour continuer son militantisme, mais également un moyen de se séparer de son conjoint.

d) La séparation comme un refus de vivre selon l'ordre patriarcal

Zineb note que cette séparation a commencé dès que ses filles ont terminé leurs études secondaires. Lorsqu'elle « avaient le bac [et] dès qu'elles sont parties au Canada, j'ai commencé à « step back ». Elles savent que j'ai fait « step back » ». Cette expression « step back » réfère à un changement qui se produit dans la relation avec son conjoint. Il s'agit d'une forme de redirection. Dans son livre *Living a Feminist Life*, Sara Ahmed souligne la manière dont les femmes se retrouvent « estranged », c'est-à-dire, éloignées de leur propre vie en raison d'un « happiness path », un cheminement qui est assigné aux femmes, celui du mariage et de l'enfantement (2017, 48).

“Maybe we realize: it would have been possible to live one's life in another way. We can mourn because we didn't even realize that we gave something up. The shape of a life can feel like a past tense; something we sense only after it has been acquired. But we might also know this: we can leave a life. It is not too late to leave a life [...] Many feminist books that are what I called feminist classics in my introduction are stories of women who leave a life” (Ahmed 2017, 48).

Bien qu'Ahmed donne l'exemple d'un changement radical – devenir lesbienne – dans le cas de Zineb, le « step back » consiste également en un refus de vivre selon un ordre patriarcal, et en un moyen de réorienter sa vie (Ahmed 2017). L'expression renvoie également à une forme de négociation que mène Zineb. Cependant, elle ne concerne pas seulement son conjoint, mais plutôt les différents ordres d'espaces et de contraintes, c'est-à-dire entre la

manière dont elle interprète ses responsabilités envers ses filles, ses convictions en tant féministe, ses activités de militante (aide apportée aux femmes victimes de violences) et en même temps comme une femme dans le contexte du Maroc où le divorce est mal vu (et où le militantisme pour les droits des femmes l'est aussi) (N'Diaye & Vairel 2021). La militante articule un paradoxe qu'elle vit, entre son militantisme et sa relation avec son conjoint qui s'oppose à une émancipation féministe. Sa « redirection » ne consiste pas à quitter définitivement son conjoint, mais en empruntant une stratégie et la « résilience ».

« Je prenais des femmes, j'ai aidé des femmes là-bas, pour faire valoir leurs droits. C'est ça, j'ai aidé des femmes, mais moi je veux pas. Tu vois ? Donc...c'est, je sais pas. Tu vas comprendre quand tu auras des enfants. Tu vas comprendre. Maintenant, tu peux me juger, me dire non les militantes...Je suis militante, je ne lui permettrais jamais, jamais de me maltraiter moi et mes filles, jamais de me piétiner. Mais je sais que je ce n'est pas toléré, je peux chercher, comme je t'ai dit la résilience. » (Zineb).

Conclusion

Dans cette partie, on a tenté d'analyser le cas d'une militante féministe qui est prise dans un mariage qui s'oppose à ses convictions et son travail féministe (Chateauraynaud 2015). Son engagement militant et sa vie privée semblent former un paradoxe, dans le sens où la militante lutte contre la domination masculine dans la sphère publique, cependant vit et subit elle-même cette domination dans sa relation conjugale. Or, on peut constater que la militante mobilise un savoir-faire féministe et militant afin de lutter contre la domination masculine dans sa propre vie. Les stratégies de résilience et de négociation au regard de différents ordres de contrainte (perception des convenances, protection de ses filles) démontrent que son engagement politique et les luttes au sein de sa sphère privée sont fondamentalement liées.

B. Divorcer pour continuer le militantisme féministe

Cette partie présentera le cas d'Amina chez qui, au moment de l'entretien il n'y a pas de négociation des rapports de genre, car elle est divorcée depuis un an, après vingt ans de mariage. Il est important de noter que les femmes divorcées sont une minorité au Maroc. Selon le statut matrimonial, seulement 3,3% des femmes marocaines sont divorcées (HCP 2021). Jusqu'à présent, on a présenté les négociations qui ont lieu dans les couples mariés et dans le cas d'une militante séparée. Dans cette partie, on analysera la façon dont la sphère privée et l'engagement féministe s'articulent dans le cas d'une militante féministe divorcée avec des enfants. Il s'agira de souligner le caractère politique du divorce et la manière dont celui-ci est lié à son militantisme.

Si au début du mariage l'ex-conjoint de la militante avait une posture neutre vis-à-vis son militantisme, il a changé de posture après plusieurs années de mariage comme le souligne Amina. Son conjoint lui demanda d'arrêter le militantisme pour plutôt s'occuper des enfants et rester à la maison. Fondatrice et présidente d'une association à Marrakech, le militantisme d'Amina avait pris une ampleur plus importante pendant les dernières années de son mariage. Son association avait commencé par donner des cours d'alphabétisation aux femmes et aux enfants. Par la suite, elles ont ouvert un centre d'écoute pour les femmes victimes de violence et ont également commencé le plaidoyer sur ces thématiques. Amina raconte que c'est durant cette période qu'elle remarque un changement dans la position de son ex-conjoint vis-à-vis son militantisme. En d'autres termes, ses activités de militantisme ont excédé pour lui la limite du tolérable. En effet, ses activités étaient devenues plus radicales. Plus précisément, son travail pour les femmes victimes de violence faisait l'objet de critique dans le cercle de sociabilité de l'ex-conjoint. Amina transgressait également les normes de la maternité du fait que son militantisme prenait plus de place dans sa vie et par conséquent, elle pouvait consacrer moins de temps au travail de *care* des enfants. Par ailleurs, Amina poursuit un doctorat, une chose auquel son conjoint s'opposait,

notamment car cela implique de rencontrer des professeurs et d'autres étudiants hommes, et que cela crée une lutte symbolique au sein du couple, Amina ayant un niveau de scolarité plus élevé que son conjoint. Tous ces points soulignent la manière dont la poursuite du militantisme et des études est devenue incompatible avec son mariage. Autrement dit, les activités ouvrent des formes d'émancipation à la fois politique avec le militantisme et socio-économique avec la poursuite d'études universitaires. Par conséquent, Amina choisit de divorcer afin de continuer son militantisme et de poursuivre un doctorat. En effet, son militantisme et la poursuite des études revêt une dimension politique, car le conflit qu'il fait naître entre les conjoints porte sur les inégalités (de mouvement, de salaire, de niveau d'étude) dans le couple.

« Parce que pour moi, d'être militante c'est pas quelque chose que tu fais dans certains moments et tu t'arrêtes. C'est un combat pour avoir un résultat, si on n'arrive pas à ce résultat, ça veut dire le combat, c'est comme s'il y a la colonisation et on doit faire sortir [les colons]. La mission est terminée avec, d'avoir la liberté c'est ça. C'est une mission à acquérir, ce n'est pas dans une période et c'est terminé et ça c'était une grande discussion...entre nous...et ça s'est impacté avec les enfants, c'est pour ça moi j'ai décidé de choisir et vraiment ce n'est pas juste pour moi, mais aussi pour mes enfants, pour avoir vraiment l'importance de, d'être euh...l'indépendance et la liberté, au niveau de la vie, malgré que ce n'est pas facile » (Amina, juin 2022, Marrakech).

Cet extrait souligne la manière dont s'articule les sphères publique et privée d'Amina. Sa lutte dans la sphère publique pour émanciper les femmes au Maroc à travers le plaidoyer, le changement des lois, etc. implique également une lutte au niveau de sa vie sphère privée. Cette liberté et indépendance elle lutte pour jouir de cette liberté et de cette indépendance au niveau personnel également. De ce fait, le divorce en devient politisé.

Par ailleurs, la militante raconte qu'elle a choisi de divorcer pour acquérir une indépendance et une liberté non seulement pour elle, mais également pour ses enfants. En d'autres termes, Amina transforme également les normes de la maternité à travers son divorce. Si son

conjoint voulait qu'elle arrête le militantisme pour se consacrer complètement au travail de *care* des enfants, la militante en divorçant montre qu'être divorcée, militante des droits des femmes et mère en contexte marocain sont trois choses qui sont conciliables. De plus, si le divorce est habituellement perçu de façon négative, comme quelque chose qui va nuire à l'élevage des enfants, pour Amina, quitter son conjoint permettra en réalité de garantir la liberté de ses enfants. On peut noter un retournement des normes : non seulement Amina s'occupe des enfants, mais le fait tout en continuant son militantisme et en poursuivant des études et cela sans son ex-conjoint.

a) Divorce et approfondissement de la pratique militante

La décision de divorcer renforce le chemin qu'Amina avait déjà emprunté. Ceci est aussi évident dans le cas d'une autre militante, Sana, qui a divorcé de son premier conjoint. Elle raconte que l'expérience avec son premier conjoint a renforcé son militantisme féministe (Gaxie 2005).

« Et cette expérience-là, encore m'a poussé encore vers le militantisme féministe, parce que je voyais dans la société, dans ma famille, entre mes amies, y'avait beaucoup de femmes qui avaient des relations qui n'étaient, qui n'étaient pas bien pas au sein de leur petite famille, mais malgré ça, elles euh, elles n'avaient pas le courage de divorcer [...] Et encore, peut-être que plusieurs cas elles n'avaient pas une indépendance financière » (Sana, mai 2022, Tanger).

Cet extrait souligne également le caractère politique du privé et la manière dont celui-ci s'articule avec le militantisme féministe. Il dévoile un autre point fondamental. Le regard de la société sur les femmes divorcées et la dépendance financière sont des barrières au divorce (Orloff 1993). En effet, Amina souligne que son cas, assurer l'autonomie économique devient une lutte quotidienne.

« Euh on sait qu'avec une société comment on dit ? Masculine n'aide pas parce qu'on a pas, on n'a pas plus de moyens que l'État nous donne pour avoir vraiment cette indépendance, et c'est pour ça la femme elle doit militer à tous les niveaux, si elle a une petite fille où elle va la mettre ? À la garderie ? Il faut travailler pour payer la garderie. Et combien ? Plus de temps qu'elle travaille, plus d'argent qu'elle paye pour que sa fille ou bien son enfant reste à la garderie. Aussi lorsqu'elle rentre [...] elle doit être forte, elle doit être quand même formée, éduquée. La connaissance c'est très important, de savoir un tout petit peu au niveau de la loi,

de savoir un tout petit peu au niveau de la psychologie, au niveau des libertés, ça c'est un processus, c'est pas du jour au lendemain que tu vas faire ça. Ça moi je l'appelle, c'est un militantisme personnel. Tu ne milites pas pour les autres femmes ou bien pour la société ou pour les changements des lois, c'est juste pour toi-même, pour avoir la dignité et avoir l'autonomie, pour vivre, et pour gagner ta vie et pour ta famille. Mais si tu as le grand choix, le militantisme au niveau de changement des lois, au niveau de changements des mentalités, au niveau vraiment des politiques, au niveau des stratégies, ça c'est le grand combat. Ça veut dire que je dois le faire aux deux niveaux : le niveau personnel, et le niveau [...] public ». (Amina).

Cet extrait souligne les différentes contraintes qu'implique le divorce et les nombreuses luttes qui parcourent différents aspects de la vie personnelle d'Amina. Pour la militante, le travail, la connaissance de ses droits, l'assurance d'une autonomie économique, la garde et l'éducation des enfants relèvent toutes d'un « militantisme personnel ». Autrement dit, elle assigne un caractère politique à ces aspects de la vie et de ses responsabilités. De plus, elle souligne que le militantisme personnel devient une priorité ou une nécessité et que par conséquent, le militantisme dans la sphère publique est réservé aux femmes qui ont plus de ressources. Force est aussi de noter que le « militantisme personnel » d'Amina implique aussi de s'assurer une autonomie économique. Son militantisme prend une forme différente en raison de sa situation de précarité.

Dans cette section, on a tenté d'analyser le cas d'une militante divorcée. On a souligné la manière dont la militante politise le privé, notamment en transgressant les normes qui régissent le mariage et la maternité. De plus, on a tenté de montrer l'articulation et la distinction entre le militantisme effectué dans l'espace public et dans l'espace privé. En d'autres termes, pour Amina, le militantisme consiste également à lutter contre les structures patriarcales à l'échelle-micro, c'est-à-dire au niveau de sa propre vie. L'assurance d'une indépendance économique, la poursuite des études supérieures et un contrôle sur sa maternité (c'est-à-dire non pas façonné entièrement par des structures patriarcales) relèvent tous d'un militantisme personnel. Comme dans le cas des

autres militantes, ici aussi l'engagement féministe et la politisation de la sphère sont fondamentalement liés. Cependant, dans le cas d'Amina, en raison de son divorce, de plus grandes contraintes enserrent son militantisme quotidien.

3. Les luttes au-delà de la famille nucléaire : dans la famille d'origine

Dans les sections précédentes, on a présenté les luttes au sein du couple. Dans cette partie, il s'agira de présenter les luttes en amont et au-delà de la famille nucléaire, notamment avec les frères des militantes et sur des enjeux autour de la question de l'héritage.

A. Les luttes avec les frères

Le rapport avec les frères est un enjeu qui a été souvent soulevé par plusieurs militantes lors des entretiens. En dépit de leur mariage, plusieurs militantes soulignent la manière dont certains de leurs frères tentent de continuer à exercer une influence sur leurs décisions et de leur prescrire des rôles et des normes genrées. En effet, Meriam souligne que ses activités liées à son militantisme, notamment les voyages ainsi que la manière dont son activité politique affectait sa sphère privée faisaient l'objet de critiques. Autrement dit, les transgressions des normes de genre étaient critiquées par ses frères (Ibrok 2018 ; Abidi & Abboubi & Handa 2021).

« Donc, il a fallu aussi faire beaucoup de pédagogie, et beaucoup de persévérance pour convaincre que ce je fais, c'est quelque chose dans lequel je crois, et qui est au-delà de mes intérêts personnels » (Meriam, avril 2022, Rabat).

Cet extrait souligne la manière dont le travail de négociation continue même après le mariage de la militante. Cependant, si avant le mariage, ce sont les parents, notamment le père qui pouvait servir de contre-pouvoir à l'autorité du frère¹⁴, après le mariage, c'est l'indépendance obtenue vis-à-vis de la famille et des frères à travers le mariage qui réduit leur capacité d'influence. Ceci est

¹⁴ Par exemple dans le cas de Dounia, ses frères se sont opposés à sa décision de poursuivre des études à l'université dans une autre ville. Son père s'est opposé à eux et a soutenu Dounia dans cette décision (et l'a aidée notamment à emménager). Les frères de Dounia ne lui ont pas adressé la parole pendant trois ans. Il convient de noter néanmoins que c'est une figure masculine, paternelle, qui a pu s'opposer à la décision des frères.

également évident dans le cas d'Amina dont la famille ne pouvait pas exercer une influence sur sa décision de divorcer, car elle ne dépend pas financièrement de sa famille.

« C'était une surprise pour ma famille parce que moi j'ai décidé, j'ai fait la procédure jusqu'à la troisième rencontre avec le juge [c'est là où je les ai] informés. Ils m'ont dit c'est... ils ont essayé de voir s'il y a des réconciliations, est-ce qu'on peut faire quelque chose ? J'ai dit c'est ma décision. Ils ont respecté, ils ont respecté vraiment ma décision. Pourquoi ils ont respecté ma décision ? Parce que je ne compte pas sur l'aide de la famille et ça, c'est important. Parce que je sais qu'il y a beaucoup de femmes qui n'arrivent pas à faire ça. Parce que s'il n'y a pas le mari, peut-être il y a la famille qui va l'aider. Et la famille pour se débarrasser vraiment de cette responsabilité, elle essaye de faire une réconciliation, faire retourner la femme. Puisque moi je ne demande pas, je demande rien à mon père, ma mère, mes frères, ça veut dire que je peux être capable de gérer ma vie, et ça, c'est pour ça qu'ils respectent, vraiment ma décision » (Amina).

En effet, cet extrait démontre qu'en raison de son indépendance financière, les membres de la famille d'Amina ne peuvent pas exercer un pouvoir important sur sa vie privée (Bouasria 2013). Cependant, Amina utilise également une stratégie afin de réduire le plus possible leur influence sur sa décision.

Dounia, qui a également divorcé de son premier conjoint, raconte que ses frères avaient tenté plusieurs fois d'établir une réconciliation entre elle et son ex-conjoint. Selon Dounia, son ex-conjoint ne voulait pas divorcer. Par conséquent, il a eu recours à l'aide des frères de la militante avec lesquels il avait une bonne relation afin de faire pression sur Dounia. De plus, l'ex-conjoint a vécu pendant un an chez la militante après le divorce, car il refusait de reconnaître le divorce. Cependant, cette fois-ci, la militante a eu recours à l'aide d'un de ses frères aînés qui était très proche de son ex-conjoint pour le faire expulser. Il est intéressant dans ce cas que si au début, les frères faisaient pression sur la militante pour ne pas se « déconjugaliser », et donc de rester dans la norme sociale. Ensuite, c'est la militante elle-même qui a eu recours à l'aide de ses frères afin qu'ils puissent exercer leur influence sur l'ex-conjoint. Cependant cet exemple démontre qu'en

dépôt du divorce, il a fallu une figure masculine pour que la séparation ait complètement lieu (comme il a aussi fallu une figure masculine, cette fois-ci paternelle pour la poursuite de ses études).

Ces cas démontrent que les luttes autour des rapports de genre avec les frères continuent même après le mariage des militantes. C'est précisément sur les normes traditionnelles de conjugalité que ces luttes ont lieu. Les frères continuent de les prescrire et tentent d'intervenir dans la vie privée des militantes. Cependant, les militantes à partir de l'indépendance financière et grâce à l'autonomie qu'elle procure vis-à-vis de leur famille d'origine tentent de réduire leur influence.

B. Luttes autour de l'héritage

Au Maroc, l'héritage est une disposition législative qui se veut une application littérale du texte coranique. Les féministes luttent pour le changement de la loi d'héritage qui indique que les femmes héritent la moitié de ce qu'héritent les hommes (Yafout 2015). Les participantes ont souligné plusieurs enjeux autour de la question d'héritage et les luttes se manifestent de différentes manières. Dans le cas de Sana, cette dernière a trois sœurs et aucun frère. Par conséquent, elle raconte que dans son enfance son père ne leur achetait que des biens qu'elles pourraient garder avec elles tels que l'or, étant donné que leurs cousins, qui vivaient également avec eux hériteraient de leur propriété¹⁵. Elle raconte que cela l'a poussé vers le militantisme, car elle y voyait une injustice.

Dans un autre cas, Dounia poursuit ses trois frères en justice avec deux de ses cinq sœurs afin d'obtenir leur part d'héritage que ses trois frères ont accaparé après le décès de leur père. Il est important de noter que Dounia n'a pas reçu la moitié de ce que ses frères ont reçu. Les frères

¹⁵ Une de ses sœurs a notamment épousé son cousin et ils vivent dans cette maison dont le cousin a hérité.

se sont approprié l'entièreté de l'héritage. Après treize ans de lutte, Dounia a décidé de passer par le système juridique.

I do it for my ideas. I do it for my principles more than I do it for, for the money, because the more women know that huh there are six sisters who did nothing, and the brothers are taking the money, the more we give an example of, o.k. if the brothers take your money, just shut up. Because this is, this is what happens. Brothers take the money. But if we, if I, and two of my sisters, if it is known to my nieces, nephews, neighbours etc. that I'm suing my brothers for the money, it's less taboo. People will say if this woman has done it, then I will do it. [...] I mean, I wear this with honor, I mean I wear it as a badge of honour, me suing my brother, for the money, for the inheritance, I wear it as a badge of honour, I'm not ashamed of it" (Dounia, mars 2022, Rabat).

Dounia raconte qu'elle voit cela comme un militantisme personnel. Non seulement elle lutte pour changer sa propre situation, mais l'objectif est également de transformer les normes autour de cette question en normalisant la poursuite en justice.

On retiendra aussi l'exemple de Zineb qui, elle a recours à une stratégie afin que ses deux filles puissent hériter de ses biens dans l'avenir.

« J'ai peiné. Parmi les choses qui m'ont, qui ont retardé la séparation. On s'est séparé carrément, on se parle plus, on ne fait rien, on a plus rien à avoir en fait. Ça fait 4 ans. Mais, vraiment, je devais régler le problème de l'héritage. Tu sais j'ai tout fait pour vendre l'appartement que moi et lui on partageait et d'acheter un autre, plus chère et de le mettre au nom de mes filles. Parce que lui mettre l'appartement qu'on avait au nom des filles, c'était inconcevable. « Non ma famille, j'ai honte ». Moi ce que j'ai fait comme je t'ai dit je trouve les stratégies. Donc ce que j'ai fait, je l'ai convaincu à vendre. Donc on l'a vendu [...] on a acheté et on l'a mis au nom des filles et lui il était content « oh il savait pas que tout ce que j'ai fait c'était pour eux (ses filles) » » (Zineb).

Cet exemple présente une manière dont une militante contourne la loi autour de l'héritage. Le processus est toutefois complexe, en raison de la nécessité de l'accord du conjoint dans un contexte où le couple n'existe que formellement et légalement. Il s'agit non seulement de contourner au

niveau des lois, mais aussi de négocier stratégiquement au sein du couple.

Conclusion

Dans cette partie, on a discuté des négociations et luttes qui ont lieu dans la famille élargie des militantes, notamment dans leur famille d'origine. Au Maroc, les luttes autour de la répartition de l'héritage font partie des enjeux de négociation dans la sphère privée des militantes. Ces luttes se manifestent de différentes manières selon la situation familiale des militantes. Les cas de Dounia et Zineb soulignent les luttes à caractère politique dans le privé qui existent au-delà de la famille nucléaire. Ils démontrent que les rapports de genre sont critiqués et font l'objet de luttes aussi dans la famille d'origine, présentant un décalage comparatiste avec les travaux de Masclet (2015) et Hivert (2020) qui présentent principalement la transmission intergénérationnelle du militantisme au sein de la famille nucléaire. La famille d'origine et la belle-famille que nous aborderons dans la prochaine section sont également des lieux où le militantisme féministe est mobilisé.

4. Négociation et transmission avec la belle-famille

La belle-famille est un autre espace dans lequel les normes et les rôles genrés font l'objet de luttes. Interroger le rapport de la belle-famille au militantisme féministe permet de saisir la diversité des luttes au sein de l'espace privé des militantes. Une militante en particulier a raconté la façon dont elle tente de transformer les normes qui régissent son rôle et sa position sociale en tant que belle-fille.

A. Rapports de genre et différences régionales

Il existe une différence non seulement au niveau des valeurs et des idées sociopolitiques, mais également des différences dans l'origine régionale qui structurent la relation de la militante avec sa belle-famille et qui affecte par conséquent le processus de négociation des normes. En effet, les valeurs, la lutte féministe et le mode de vie de la militante sont d'autant plus remis en cause en

raison de leurs différences régionales. Naïma est née et a vécu à Rabat, et elle est originaire du Sud du Maroc, alors que sa belle-famille est originaire de la région du Rif.

« Mon mari, il est d'Oujda, [...] il avait 5 sœurs, alors c'était un peu difficile pour moi, de partir et de parler de mes pensées devant eux [...] Pour ma belle-sœur et ma belle-famille, c'était un peu, au début c'était un peu difficile, ah elle doit rentrer à 6h du soir à la maison, euh une fois, j'étais mariée alors, la première chose que m'a dit ma belle-mère, il faut que tu portes une djellaba, je lui dis pourquoi? Elle m'a dit, la femme, ici, alors nous, une fois qu'elle est mariée, elle doit porter la djellaba et le voile, moi c'est pas comme ça le voile. Moi je n'ai jamais mis, d'ailleurs je prends des jeans, et j'ai mis des jupes, des jupes pas courtes comme ça [au-dessus des genoux] mais des jupes, alors ça va changer toute ma vie, et j'ai commencé à lutter » (Naïma).

Cet extrait souligne les attentes et les normes selon les structures socioculturelles. De plus, la militante donne l'exemple du voile et de la tenue vestimentaire. Son refus de les porter est associé non seulement à sa position politique, mais également avec le fait qu'elle vient d'une grande ville tandis que sa belle-famille est originaire de la campagne.

De plus, une forme de colorisme semble aussi structurer la relation de la militante avec sa belle-mère. Ceci a été particulièrement soulevé par le fils de Naïma qui raconte que sa mère et sa sœur ayant une complexion plus foncée ont été insultées à quelques reprises pour leur couleur de peau par sa grand-mère. Il raconte également que lui, son frère et sa sœur étaient encouragés jeunes (voire forcés) à se lisser les cheveux par leur propre mère. Cette dernière utilisait également des crèmes éclaircissantes pour sa fille. Au Maroc, les idées racistes ne forment pas seulement une idéologie, mais sont également une structure (El Hamel 2013, 10). Dans ce cas, il ne s'agit pas de racisme, mais de colorisme, une forme de discrimination qui est liée au racisme et qui n'est pas spécifique au Maroc. Selon le fils de Naïma, la différence régionale incluant le colorisme a affecté la relation de sa mère avec sa belle-famille et aussi sa position en tant que belle-fille (Avril 2022, Rabat).

B. Négociations avec la belle-famille

Les militantes au Maroc de fait de leur position politique sont très critiquées. Ces critiques et préjugés existent également au sein de leur famille élargie incluant la belle-famille. Le mode de vie, ses habitudes et ses comportements quotidiens sont directement associés au militantisme. En d'autres termes, les militantes dans la sphère privée ne sont pas détachées de leur identité de militante et des préjugés qui leur sont attribués. Par conséquent, Naïma raconte qu'elle lutte quotidiennement avec sa belle-famille pour changer cette image du militantisme féministe. De plus, le fait de militer implique toute une série d'activités telles que rentrer chez soi à la nuit tombée, travailler avec des hommes, voyager et déléguer les responsabilités parentales à d'autres membres de la famille. Ces activités transgressent les rapports de genre. Par ailleurs, ces activités impliquent une négociation non seulement avec la belle-famille, mais aussi avec le conjoint.

« Après une fois mariée, avec le mari ce n'est pas, et même mon mari il était un peu ouvert, mais malheureusement il me disait « ah si tu rentres à 11h du soir, tu mens, tu vas dire que tu étais au boulot », parce que, dans, pour les familles tu ramènes de l'argent, le travail, tu ramènes de l'argent, mais pour le travail associatif, c'est quoi ça, c'est du bénévolat, mais c'est n'importe quoi, tu restes à la maison, tu gardes les enfants, tu dois veiller à ta famille » (Naïma).

Cet extrait démontre que la négociation avec la belle-famille implique également une forme de négociation avec le conjoint. Si ce dernier ne s'oppose pas à la transgression des normes genrées, il préfère que ces transgressions restent cachées à la belle-famille. Autrement dit, la transgression des normes ne peut pas complètement dépasser le cadre de la famille nucléaire.

C. Redéfinition des rapports de genre en la présence de la belle-famille

De plus, les rapports de genre dans la vie conjugale changent en la présence de la belle-famille. En effet, Naïma raconte que les tâches domestiques deviennent un enjeu de lutte lorsque la famille du conjoint passe un séjour chez la militante.

« Il m’aidait, mais une fois sa famille, elle est là, je ne peux pas te dire. Il devient un autre homme [...] [Devant] sa maman ou bien ses sœurs, il ne peut pas faire la vaisselle, il ne peut pas faire quoique ce soit. Il me dit : « oh moi si elle est là, ne me dit pas, aide-moi ». Alors, je lui dis, si tu ne vas pas, si tu ne vas pas faire quelque chose alors tu demandes à ta sœur ou bien à ta maman de m’aider, tes tâches qu’elles les fassent, je m’en fiche carrément, c’est mon droit. Ta maman elle est là, moi je pars au travail, je reviens pour faire les tâches, ça va pas, ça ne se fait pas » (Naïma).

De nouvelles dynamiques modifient les relations existantes et impliquent de renouveler les négociations autour de la question des tâches domestiques. Autrement dit, en présence d’une structure patriarcale, le conjoint maintient une masculinité hégémonique démontrant les conditions sous lesquelles les rapports de genre peuvent être flexibles et sous lesquelles leurs frontières sont redéfinies. Si en demandant à sa famille de participer aux tâches ménagères, le conjoint transgresse les normes qui régissent le rapport belle-fille et belle-famille, les rapports genrés hégémoniques sont maintenus par la délégation des responsabilités des tâches ménagères du conjoint aux membres féminins de la famille. Cet exemple dévoile la complexité des structures qui régissent les dynamiques familiales. Cet extrait souligne la limite des transgressions des rapports de genre, c’est-à-dire le contexte dans lequel les rapports de genre peuvent être transgressés. Il dévoile aussi une continuité des luttes pour transformer les rapports de genre au sein de la famille nucléaire et de la famille élargie.

Conclusion

Dans cette section, nous avons discuté des luttes qui ont lieu avec la belle-famille. Nous avons vu la manière dont les rapports avec la belle-famille sont structurés par l'intersection des rapports régionaux et de genre. De plus, nous avons examiné la manière dont les rapports de genre au sein du couple sont façonnés en partie par des conceptions, des pratiques et des attentes de rôle en vigueur dans la belle-famille, et pas seulement parce qu'elles ont contribué à la socialisation du conjoint. En effet, le croisement de l'institution de la belle-famille et du couple modifie les négociations préexistantes au sein du couple, notamment autour des questions des tâches domestiques. De plus, ceci implique de nouveaux enjeux de lutte qui engagent également le couple, par exemple les déplacements, hors du domicile, en soirée, de la militante lors que la belle-famille rend visite au couple. En d'autres termes, il s'agissait, dans ce cas, de saisir la manière dont la belle-famille comme institution patriarcale est un lieu de luttes et de négociations des rapports de genre.

Chapitre 2 : La transmission du féminisme et l'éducation féministe des enfants

Introduction

Dans le deuxième chapitre de notre travail, nous allons présenter la manière dont les militantes féministes transmettent le féminisme à leurs enfants. Il s'agira tout d'abord de présenter la littérature sur l'éducation féministe. Plus précisément, on présentera deux courants de pensée féministes : d'une part, « the feminist mothering » (la maternité féministe) qui envisage l'éducation comme une transmission et d'autre part, la contribution des féministes matérialistes sur l'intérieur du cadre familial. La revue de littérature sera suivie de la présentation de notre étude qui soulignera les enjeux autour de la transmission du féminisme. À la différence de la littérature sur « the feminist mothering », il s'agira de favoriser une analyse des rapports sociaux et des processus par lesquels les mères transmettent le féminisme à leurs enfants.

1. Une éthique féministe ou une politisation de la maternité et du travail de care

La pédagogie féministe ou l'éducation féministe est un enjeu qui a été au cœur des mouvements de femmes, notamment dans les années 1970 (Fisher 2018; Mozziconacci 2022). Cette pédagogie féministe consiste en une « vision de l'enseignement qui est antisexiste, antihiérarchique et qui met l'accent sur l'expérience des femmes aussi bien les souffrances causées par [l'] oppression que les forces que [les femmes ont] développées pour y résister » (Fisher 2018, 64). Si au début les féministes avancent des méthodes de *consciousness raising*, et ensuite incorporent des caractéristiques du mouvement des femmes dans l'enseignement supérieur, des théoriciennes féministes telles qu'Adrienne Rich dans son livre *Of Woman Born Motherhood as Experience and Institution* (1976) et Audre Lorde dans son essai *Man Child : A Black Lesbian Feminist Response* (1984) problématisent également la maternité et l'élevage des enfants.

En effet, Rich analyse la maternité comme une expérience et une institution patriarcale. La maternité a « deux sens qui seraient souvent confondus : la relation potentielle de n'importe quelle femme avec ses pouvoirs reproductifs et avec les enfants; et l'institution qui vise à assurer que ce potentiel – et toutes les femmes – restent sous contrôle masculin » (Rich 1976 citée dans Mozziconacci 301, 2022). À partir d'une critique de la maternité en tant qu'institution patriarcale, les théoriciennes féministes mettent en œuvre une redéfinition de la maternité dans le cadre du féminisme. L'essai d'Audre Lorde, *Man Child : A Black Lesbian Feminist Response*, livre l'expérience et les enjeux autour de l'élevage, spécifiquement des garçons racisés. Elle dépeint son expérience de déconstruction des structures patriarcales qui régissent le couple (lesbien) et le rapport mère-fils. Cependant, c'est seulement à partir des années 1990 et 2000 que les théoriciennes féministes avancent une théorisation d'une maternité féministe (*feminist mothering*). Elles posent notamment une question fondamentale : qu'est-ce qu'une éducation féministe ? (Mozziconacci 2022). Dans cette partie, on tentera de présenter deux courants de pensée féministes qui articulent une définition de l'éducation féministe.

A. La maternité féministe (*feminist mothering*)

La question de la maternité féministe a fait l'objet de plusieurs ouvrages¹⁶ depuis les années 1990. Cette littérature sur la maternité féministe avance trois arguments principaux. Tout d'abord, les théoriciennes féministes reprennent la critique d'Adrienne Rich (1976) sur la maternité comme institution patriarcale. Ensuite, elles défendent l'idée selon laquelle la maternité féministe est un acte politique (« *feminist mothering as an empowered and political act* ») (Green 2020, 38). Enfin,

¹⁶ *Feminist Mothers* (Gordon 1990); *Daughters of Feminists* (Glickman 1993), and *Mother Journey's: Feminists Write About Mothering* (Reddy 1994); *From Motherhood to Mothering: The Legacy of Adrienne Rich's Of Mother Born* (O'Reilly 2004); *Mother Outlaws: Theories and Practices of Empowered Mothering* (O'Reilly 2004); *Mothering in the Third Wave* (Kinser 2008); *Feminist Mothering* (O'Reilly 2008); *Feminist Mothering in Theory and Practice, 1985–1995: A Study in Transformative Politics* (Green 2009); *Practicing Feminist Mothering* (Green 2011); *Motherhood and Feminism* (Kinser 2010); *Feminist Parenting* (Comerford 2016).

elles élaborent des pratiques subversives de la maternité qu'elles nomment « Matroreform » (Green 2020). Ces réformes de la maternité consistent en quatre pratiques : il s'agit de créer des modes d'organisations alternatifs de famille qui soient non-patriarcaux; d'enseigner aux enfants la pensée critique ; de créer une relation parent/enfant basée sur le respect et sur le principe de non-hiérarchie; d'engager une parenté antisexiste et des pratiques de socialisation non genrées (Green 2020 39; traduit de l'anglais).

B. Les féministes matérialistes : pour des réformes institutionnelles du travail de *care* et de l'éducation féministe

Les féministes matérialistes, notamment Mozziconacci (2022) avance l'idée selon laquelle l'éducation doit être réformée institutionnellement, dans l'École et dans la Famille, afin de rompre avec la division public/privé. À la différence des théoriciennes féministes qui défendent une maternité féministe, Mozziconacci souligne qu'il ne faut « pas rester à une définition de l'éducation comme transmission, confinant l'imaginaire féministe à un simple enjeu d'accès des femmes aux ressources éducatives » (2022, 346). Selon l'auteure, « pour penser une articulation féministe entre care et éducation, je considère donc qu'il importe de passer d'une éthique à une politique, d'un idéalisme à un matérialisme, des dispositions aux pratiques, et des relations interindividuelles aux relations institutionnelles » (Mozziconacci 2022, 294). Les théories féministes sur la maternité dans les années 1970 avaient eu tendance à survaloriser voire romantiser le travail maternel. En revanche, l'auteure articule l'éducation féministe institutionnalisée à une démocratisation du travail de care partagée et égalitaire.

Mozziconacci défend trois arguments centraux. Tout d'abord, il s'agit de redéfinir les frontières du « personnel ». La construction du personnel est expliquée comme « avec tout ce que le terme peut parfois impliquer de dénigrement, d'invisibilisation, de trivialisation, mais aussi de

responsabilisation, d'implication, d'investissement, etc. [qui] est inextricablement liée à un découpage de l'espace social » (2022, 278). D'après l'auteure, la redéfinition des frontières se fait à travers des « médiations institutionnelles » car « ce sont ces frontières qui confinent et marginalisent certaines pratiques et les valeurs qu'elles charrient » (2022, 308). En d'autres termes, la surexploitation des femmes et la dévalorisation du travail de care proviennent justement en raison de la division public/privé, c'est-à-dire, l'idée selon laquelle un travail « reproductif » est assuré dans la sphère privée et un travail « productif » est assuré dans la sphère publique (Mozziconacci 2022). Ainsi, il s'agit de rompre avec cette division en mettant en place selon l'auteure des médiations institutionnelles, notamment entre l'École et la Famille.

Ensuite, Mozziconacci, s'appuyant sur les travaux de Joan Tronto, critique une éthique de l'éducation féministe et défend à la place une politisation du travail de *care* et des pratiques sociopolitiques (et non des dispositions) (Tronto 2009). En effet, il s'agit de « saisir le *care* dans ses conditions concrètes, de le penser comme une pratique sociale, avant de l'appréhender comme une disposition morale ou une valeur » (Mozziconacci 2022, 287). Autrement dit, Mozziconacci déplace le problème. Au lieu de « démocratiser directement des valeurs », elle avance une démarche matérialiste qui consiste à démocratiser les pratiques sociopolitiques (2022, 300).

Enfin, le troisième argument de Mozziconacci découle des deux premiers arguments. Il s'agit d'« imaginer des institutions nouvelles, hybrides, qui subvertissent » la séparation public/privé (2022, 285) et par conséquent de rompre avec l'idée selon laquelle il faudrait simplement une meilleure éducation des enfants (Mozziconacci 2022, 321). D'après l'auteure, « les activités du care doivent être comptées comme des activités citoyennes abolissant la distinction entre “citoyen.ne.s productifs-ves” et “citoyen.ne.s de seconde zone ”. Cela signifie la fin des passe-droits dans les responsabilités de care sous prétexte qu'on est productif-ve (par

rapport à d'autres, qui, corrélativement ne le seraient pas) » (2022, 325). L'objectif n'est pas seulement de modifier les relations interindividuelles entre garçons et filles et entre hommes et femmes, mais plutôt de modifier les rapports sociaux. Ainsi, l'auteure souligne qu'il faut dépasser l'échelle interindividuelle en « redéfini[ssant] l'éducation non seulement dans son contenu, mais dans sa forme même » (2022, 355). Elle défend ainsi l'idée des « institutions démocratiques de *care* » proposées par Joan Tronto¹⁷.

Il s'agissait dans cette section de présenter la littérature sur l'éducation féministe et ses enjeux. Les deux courants de pensée féministes présentées soulignent différentes manières d'envisager l'éducation féministe. Si les théoriciennes de la maternité féministe défendent une réforme de l'éducation au niveau de l'élevage des enfants au sein de la famille, les féministes matérialistes, notamment Mozziconacci, proposent une réforme de la Famille et l'École et envisagent l'éducation comme une pratique sociopolitique plutôt qu'une transmission des valeurs et des dispositions féministes et éthiques.

Les deux courants de pensée s'inscrivent dans un contexte particulier qui est occidental. Si les arguments de Mozziconacci sont plus convaincants, notamment sa critique de l'éducation féministe comme simple transmission de valeurs, sa pensée s'applique seulement à des contextes démocratiques. De plus, comme elle le souligne également la division public/privé n'affecte pas toutes les femmes de la même manière, notamment pour les femmes afro-américaines. Patricia Hill Collins « montre que le travail maternel (*mothering*) des Afro-Américaines brouille les frontières entre public et privé puisque leur maternité est inextricablement liée à la résistance de leur communauté face au racisme » (Collins 1993, Mozziconacci 2022, 303).

¹⁷ Ce travail ne présentera pas les institutions démocratiques de *care*. Voir Mozziconacci (2022) et Tronto (2009).

Le travail de Patricia Hill Collins souligne la manière dont les théories sur la maternité s'inscrivent et s'appliquent à des femmes qui vivent dans un certain contexte, omettant les expériences d'autres femmes. Ces études ne prennent pas en considération les rapports de race et classe et la façon dont ces derniers affectent la manière dont les femmes vivent leur maternité, leur rapport avec leurs enfants et la manière dont les enfants sont élevés.

“By assuming that social theory will be applicable regardless of social context, feminist scholars fail to realize that they themselves are rooted in specific locations, and that the specific contexts in which they are located provide the thought-models of how they interpret the world. While subsequent theories appear to be universal and objective, they actually are partial perspectives reflecting the white, middle-class context in which their creators live. Large segments of experience, specifically those of women who are not white and middle-class, have been excluded” (Collins 2007, 326).

De plus, cela revient à prendre ces distinctions (white, middle class) pour universelles en réduisant les contextes, ou le positionnement des auteurs, à ces variables. Cela démontre une incapacité à reconstituer les contextes, pas seulement nationaux, dans leur diversité à partir des différents éléments qui les structurent et les constituent en cas, tout à la fois particuliers et comparables. Ces deux théories féministes sur l'éducation féministe, en dépit de leurs efforts d'inclure les expériences des femmes aux situations variées, s'inscrivent dans un certain contexte. Elles ne sont pas universelles. Il importe au contraire d'en définir les domaines de validité. De plus, Collins argumente que la division de la sphère publique et privée dans les théories féministes est saisie à partir de l'archétype de la famille nucléaire blanche Américaine appartenant à la classe moyenne (Collins 2007). D'après l'auteure, on ne peut pas restituer les expériences des autres femmes à partir de ce modèle. Il s'agit plutôt de privilégier une analyse à partir du contexte propre des femmes étudiées.

Dans le contexte de notre étude, la famille marocaine continue d’être étudiée à partir d’un modèle de pouvoir patriarcal et les concepts appariés tradition/modernité (Salime 2020). Pendant le Protectorat, la société marocaine, notamment la famille était étudiée à partir de paradigmes coloniaux et les rapports de genre à partir d’un modèle dans lequel le pouvoir patriarcal est illimité et non contesté (Salime 2020, 358). À partir des années 1970 des chercheurs ont produit des travaux à partir d’un nouveau cadre s’éloignant ainsi de la binarité tradition/modernité¹⁸ et à partir des 1980 avec la montée des recherches féministes, les femmes ont été de plus construites comme *agents* dans les recherches¹⁹. Or, Salime conclut qu’en dépit de cette reconceptualisation des études de genre, le modèle selon lequel la famille est patriarcale et le couple tradition/modernité continuent de dominer les études sur la société marocaine.

“The family is utterly patriarchal, ‘tradition’ still shapes the sexual division of roles and labor, and the women are willingly or unwillingly participating to the reproduction of a system that oppresses them” (Salime 2020, 381).

De plus, il existe peu de travaux sur le pouvoir des femmes dans la sphère privée²⁰ et sur la maternité. À partir de la critique formulée par Mozziconacci, au lieu de saisir l’éducation féministe comme la transmission d’une éthique, notre étude tentera de privilégier une analyse des processus par lesquels le féminisme est transmis ou pas et une analyse des rapports de pouvoir. Premièrement, on discutera de la manière dont les militantes ont socialisé leurs enfants, de manière directe et indirecte. Deuxièmement, nous verrons que les enfants participent également au processus de socialisation en négociant avec leur mère. Troisièmement, on présentera les

¹⁸ *La ségrégation des garçons et des filles à la campagne* (Belghiti & Chraïbi & Tamou 1971) ; *Études rurales : idées et enquêtes sur la campagne marocaine* (Pascon 1980) ; *L’adaptation de la famille au changement social dans le Maroc urbain* (Radi 1977).

¹⁹ *Doing Daily Battle* (Mernissi 1988) ; *Le salaire de madame* (Belarbi 1991).

²⁰ Quelques exemples : Belarbi (1992); Bouasria (2013); Laala Hafdane (2003).

perceptions des mères sur des enjeux plus sensibles tels que la sexualité des filles. Enfin, on verra que les militantes utilisent leur savoir-faire de militantes féministes pour intervenir directement dans la vie privée de leur fille.

2. Socialisation des enfants et chevauchement du rôle de militante et de mère

A. Socialisation à travers la participation aux activités de militantisme

Dans cette partie, il s'agit de souligner les effets de l'engagement féministe sur la socialisation des enfants de militantes. Autrement dit, il s'agit de présenter les manières indirectes dont les enfants sont exposés aux militantismes de leur mère. Nous retiendrons ici les cas d'Amina²¹ et Zineb²², qui effectuaient du travail de *care* en parallèle avec leurs activités de militantes. En effet, les militantes emmenaient avec elles leurs enfants à leurs activités de militantes lorsque leurs enfants n'étaient pas à l'école, c'est-à-dire en soirée, le week-end et pendant les vacances. Ces activités consistent en la participation à des campagnes de sensibilisations dans le milieu rural, à des manifestations (Zineb), à des caravanes militantes ou des activités préparées par l'association telles que les cours d'alphabétisation pour les femmes et les jeunes (Amina). Zineb témoigne qu'elle emmenait également ses filles à un centre d'hébergement pour les femmes victimes de violence dont elle est directrice. Elle raconte que ses filles ont été sensibilisées aux inégalités de genre à travers la rencontre des femmes victimes de violence et leurs enfants dans le centre d'hébergement. Selon Zineb, ses activités de militantisme constituaient une part de l'environnement dans lequel ses filles ont été élevées et par conséquent socialisées. De plus, Amina raconte que lors des caravanes militantes, elle portait sa fille qui avait moins d'un an sur son dos et que son prénom

²¹ Entretien effectué en juin 2022 à Marrakech.

²² Entretien effectué en mars 2022 à Marrakech.

coïncidait avec le mot travail associatif en arabe, un parallèle qu'elle évoque pour souligner le chevauchement entre ses activités de militantes et l'élevage de ses enfants.

Ces exemples soulignent deux enjeux importants. D'une part, les enfants reçoivent une socialisation en participant de manière directe et indirecte aux activités militantes des mères. De l'autre, il existe un chevauchement entre le rôle de la mère et celui de la militante, ce qui constitue un effet de genre et brouille en même temps la frontière du privé et du public (Pagis 2014). En d'autres termes, le travail de *care* qui s'effectue en parallèle avec les activités des militantes démontre que les deux sphères, celle du militantisme et du personnel se chevauchent, le militantisme affectant ainsi le travail maternel des militantes.

B. Socialisation à travers les discussions : « une famille qui discute »

D'autres militantes telles que Sana et Naïma évoquent la manière dont elles ont tenté directement de diffuser leurs croyances et valeurs liées à leur militantisme de gauche et féministe au sein de leur famille à travers les discussions avec leurs enfants (Hivert 2020). Cela se fait sous la forme de récit, c'est-à-dire, de raconter aux enfants ses activités de la journée et les activités effectuées lors des voyages en zone rurale ou à l'international. En ce sens, la discussion devient un outil pour socialiser les enfants, c'est-à-dire avec des intentions claires et des effets recherchés. Il s'agit d'une socialisation quotidienne et continuelle. D'après Naïma, « il faut savoir une chose c'est tout commence dès le début, tout commence dès l'enfance [...] la discussion ça commence dès l'enfance. Quand tu discutes avec ton enfant qui à 4 ans, 5 ans, tu vas discuter avec lui quand il aura 50 ans » (Naïma avril 2022, Rabat). Pour Naïma, la discussion constitue une méthode pédagogique qui permet de fonder une relation mère-enfant basée sur la délibération et l'écoute du point de vue de l'autre plutôt que des rapports hiérarchiques et autoritaires et ceci à long terme. La

nature de cette pédagogie renvoie aux valeurs gauchistes et féministes de la militante qui visent à équilibrer les rapports de pouvoir entre les parents et les enfants.

Par ailleurs, d'après Naïma, les questions sociopolitiques font souvent l'objet de discussions au sein de sa famille. Ces discussions sont mobilisées par différents moyens, dont notamment les films.

« On avait une coutume, que chaque vendredi soir, chacun de nous ramène un film. On cherche un film que nous regardons ensemble et après on discute comme au cinéclub [...] et à la fin du film, on commence à discuter. Qu'est-ce que vous en dites? Vous trouvez qu'elle a tort la maman ? Des fois je ramène des films qui défendent les droits humains des femmes et des fois je ramène des films où les droits humains des femmes sont cassés, et on commence à discuter. Pff, de nature je rigole toujours, je trouve que : « la maman a raison, le fait de battre sa fille qui a voulu sortir avec son amant, ah ça va pas, on est musulmans hein! » « Arrête maman », et on commence à discuter » (Naïma).

Il est intéressant de noter qu'il ne s'agit pas de transmettre directement les valeurs féministes ou une éthique féministe, mais plutôt d'encourager les enfants à forger une pensée critique et à développer les outils pour débattre sur des questions de genre. L'univers familial constitue également un espace de débat et le contenu de la transmission s'élargit à la remise en question des rapports sociaux et des normes dominantes. En effet, de manière analogue au quatrième courant sur la socialisation que nous avons présenté dans l'introduction, l'ensemble des rapports sociaux sont considérés comme des rapports politiques et ainsi la socialisation générale ici est également une socialisation politique.

C. Extension des activités militantes/associatives dans la sphère privée

Par ailleurs, les militantes tentent d'impliquer leurs enfants dans leur militantisme à travers différents moyens. On retiendra ici encore l'exemple de Naïma qui a organisé une activité pour les jeunes à son domicile afin d'impliquer ses enfants pendant les discussions : « Je ramène des jeunes de l'association [...] je leur ramène du thé ou n'importe quoi et on s'assoie (...) nous on est au mur,

on essaye de rester, de voir de loin, c'est une discussion, de voir comment ils réagissent ». Cet extrait présente la manière dont les activités militantes/associatives sont étendues à la sphère privée de la militante. Naïma fait également du travail militant dans sa propre famille avec ses enfants. Cependant, elle et son conjoint gardent une distance dans cette activité. Autrement dit, ils créent un environnement qui est propice à la discussion et au débat, mais sans s'impliquer directement, d'une part, afin de donner une autonomie à leurs enfants et d'autre part, pour les évaluer. Il est aussi important de noter que la militante a recours à d'autres personnes de son entourage par exemple à des membres de l'association et des ami.e.s afin de transmettre une éducation féministe. D'autres militantes telles que Sana et Amina font également participer leurs enfants à des activités militantes/associatives, par exemple à des conférences et à la gestion de l'association. Cependant, l'exemple de Naïma illustre plus spécifiquement la manière dont s'articulent les rôles de mère et de militante. Autrement dit, le militantisme féministe façonne la manière dont Naïma exerce son rôle de mère, par le fait qu'elle tente d'être le moins autoritaire possible (ce qu'on verra davantage dans la troisième section de ce chapitre) et par l'éducation féministe qu'elle tente de donner. En effet, elle organise cette activité en tant que militante et mère et le rôle qu'elle joue également dans cette activité renvoie à ses deux rôles, brouillant encore une fois la frontière public/privée.

D. Responsabiliser et autonomiser les enfants

L'éducation féministe dans le cas de Naïma, Amina et Sana consiste également à enseigner aux enfants la responsabilité et à forger en eux une autonomie (Pegis 2014, 196). De manière analogue à l'étude de Pegis, les militantes démontrent que « l'autonomie et la responsabilisation précoce des enfants sont deux principes centraux et complémentaires de la socialisation contre culturelle. Cela passe par une grande liberté accordée aux enfants dans leurs activités quotidiennes (scolaires

et amicales), mais également par la prise en charge de leur part d'un certain nombre de tâches domestiques » (Pegis 2014, 196).

Plus particulièrement, Sana note que pendant le mois d'août, elle donnait un mois de congé à la femme de ménage et en profitait pour enseigner à ses enfants la façon d'effectuer des tâches variées telles que laver la vaisselle, le linge, préparer le petit déjeuner, etc. Les enfants avaient également la liberté de décider de leur programme/activités de vacances et pendant l'année scolaire étaient responsables de leur propre transport scolaire, c'est-à-dire qu'ils prenaient le bus tout seuls. Sana ajoute « j'essaye de faire en sorte qu'ils aient une vie plus libre que ce que j'ai eu. Moi, par rapport à mes amies, j'ai eu une vie plus libre, mais moi pour eux je veux qu'ils soient encore plus libres que moi » (mai 2022, Tanger). Dans différentes sociétés, l'apprentissage des tâches domestiques chez les filles est une part ou résume leur éducation (UNICEF 2016). Pour les trois militantes, il s'agissait de rompre avec cette forme d'éducation genrée et aussi de responsabiliser et d'autonomiser leurs enfants.

Toutefois, Sana et Naïma soulignent qu'aujourd'hui, aucun de leurs enfants n'effectue activement les tâches ménagères²³. Dans le cas d'Amina, les enfants sont chargés de plusieurs tâches domestiques, notamment du lavage de la vaisselle qui est répartie de manière égale entre les deux aînées, réchauffer leur déjeuner et préparer le thé (incluant sa fille de sept ans), accompagner leur petite sœur à l'école et la ramener. La participation plus active des enfants d'Amina en comparaison avec les enfants des autres militantes, en dépit d'un apprentissage similaire pendant l'enfance, renvoie à la situation sociale de la militante, qui est une femme divorcée. Autrement dit, les enfants contribuent davantage en raison de la situation économique

²³ Bien que lors d'un court séjour passé dans le domicile de la militante, la chercheuse discutait avec la fille de la militante pendant que cette dernière faisait sa lessive et étendait son linge. Elle souligne par ailleurs qu'elle ne participe pas aux tâches ménagères du foyer, mais effectue sa lessive et range/nettoie sa chambre.

(absence d'aide d'une femme de ménage) et en raison d'un mode d'organisation du foyer selon des normes non dominantes. En effet, le fait d'être divorcée implique toute une série d'enjeux qui pourraient se résumer au manque de temps en raison d'un emploi du temps très chargé. La militante est directrice (salariée) d'une association, elle est aussi propriétaire d'une maison dans le milieu rural qu'elle loue et poursuit parallèlement un doctorat en développement international. Par conséquent, les aînées dans la fratrie s'occupent de leur petite sœur de sept ans. Lorsque la grand-mère séjourne à Marrakech, elle apporte également un soutien, par exemple par la préparation des repas. Autrement dit, chaque membre de la famille participe de manière active à l'organisation et au fonctionnement du foyer.

« Ils font des écoles de l'État, je n'arrive pas à payer l'école privée pour les enfants, même pour la petite c'est juste maintenant que je, parce que j'aimerais bien qu'elle comme les deux fassent la primaire privée parce que ça va m'aider pour les transports, il y a toutes les responsabilités avec les écoles de l'État, parce que tu dois l'emmener, tu dois recevoir [...] mais puisque je n'arrive pas au niveau financier euh je vais essayer de faire moi-même ça. Je vais m'engager avec les enfants, surtout avec Ayoub, son école c'est un petit peu à côté euh c'est lui qui va être responsable pour la déposer, pour la récupérer. Il est juste, j'ai parlé avec le directeur, il est juste à côté quand même de la maison, et je vais essayer de faire des activités avec elle parascolaires pour avoir vraiment une personnalité autonome. Mais, euh l'important c'est que je me sens à l'aise de faire mes choix » (Amina).

Cet extrait illustre la manière dont la question financière et le choix de divorcer affectent l'éducation qu'Amina tente de transmettre et la manière dont elle vit sa maternité. Un déclassement économique²⁴ contraint les enfants à devenir plus autonomes et responsables, mais la militante valorise également l'autonomie de ses enfants²⁵, renvoyant aux valeurs de son militantisme.

²⁴ Il est important de noter aussi, selon Amina, que le père ne paye pas la pension alimentaire (il ne divulgue pas non plus son adresse et la visite aux enfants s'effectue rarement).

²⁵ La fille (18 ans) de la militante passe notamment un court séjour à Rabat avec la chercheuse. La militante souligne qu'elle envoie sa fille pour la responsabiliser et pour lui apprendre à être autonome. Une décision inhabituelle dans un contexte où les filles font rarement un voyage seules pour le loisir.

Cependant, de manière plus importante, Amina priorise également son autonomie. Elle raconte qu'elle travaille depuis plusieurs années avec des femmes victimes de violence pour leur donner confiance et une formation sur la manière dont elles pourraient s'autonomiser. Pour Amina, il s'agit également d'avoir cette autonomie dans sa propre vie, notamment après avoir vécue une oppression dans sa relation conjugale (chapitre 1). Elle vit sa maternité de manière non oppressive (Rich 1976; O'Reilly 2008). Autrement dit, il ne s'agit pas seulement de donner une éducation féministe aux enfants, mais également de vivre sa propre vie, notamment sa maternité de manière libre, c'est-à-dire, qui n'est pas contrôlée par son conjoint²⁶ ou selon l'institution de la maternité (Rich 1976) (l'idée que les femmes doivent rester dans une relation conjugale oppressive pour le bénéfice des enfants). Pour Amina, il est clair que son autonomisation vis-à-vis de son ex-conjoint est non seulement avantageuse pour elle, mais également pour ses enfants qui, selon elle, ont plus d'indépendance et de liberté (chapitre 1). De plus, sa manière de vivre englobe toute une série de valeurs qui deviennent l'objet de transmission. Cette idée a été soulevée par toutes les militantes interviewées. Cependant, nous avons retenu le cas d'Amina car il présente un exemple probant d'une maternité vécue de manière non patriarcale et des contraintes que cela engendre pour elle.

3. Négocier avec les enfants

A. Quand les enfants qui font la « révolution » dans l'espace domestique

Les enfants participent également à la transformation de l'espace domestique. On retiendra ici le cas de Naïma, dont les enfants tentent de rompre avec l'ordre établi notamment de deux manières : d'une part, en se débarrassant de la femme de ménage car ils « veulent vivre leur convivialité » (Naïma) et d'autre part, en changeant le fonctionnement du salon. Il convient de noter que la

²⁶ Dans le premier chapitre, on a vu que l'ex-conjoint voulait qu'Amina arrête le militantisme et qu'elle devienne plutôt femme au foyer pour s'occuper des enfants, c'est-à-dire pour lui le militantisme et assurer un rôle maternel ne sont pas compatibles.

militante a deux salons, un salon traditionnel²⁷ qui est principalement utilisé pour les invités (lieu de l'entretien notamment) et un deuxième salon pour l'usage quotidien (Rachik 1997). La militante réfère ici au deuxième salon.

« Ils ont pris le salon, ils font ce qu'ils veulent, je dis le salon parce que dans notre coutume, éducation, le salon c'est respectueux, c'est pour les invités. Mes enfants n'ont jamais accepté de dire que le salon il est pour les invités parce que nous disons que le salon il doit être toujours propre, clean. Si quelqu'un vient par hasard chez toi et tu as un salon qui...maintenant ils ont fait la révolution. Ils ont pris mon salon en bas²⁸. J'ai des gens qui sont têtus, et surtout la fille, elle dort dans, elle a sa propre chambre en bas et elle a pris le salon. Elle me dit : maman, on ne vit pas pour les autres, on vit pour nous-mêmes. Tu nous as éduqués pour apprendre à être à l'aise et c'est mon droit de dormir quand je veux, et mon droit de dormir où je veux » (Naïma).

Le deuxième salon peut également être un lieu où des proches sont reçus lorsqu'ils ne sont pas nombreux (Rachik 1997). Cependant, il s'agit d'un espace plus intime pour les activités quotidiennes de la famille. Les enfants approprient le deuxième salon tout en laissant le premier salon pour un usage plus traditionnel de l'espace. Ces enfants réfèrent aussi à son militantisme sur d'autres enjeux tels que le type d'école fréquenté et le style vestimentaire. En effet, la fille de 15 ans de Naïma a refusé de continuer sa scolarité dans une école privée et s'est inscrite à la place dans une école publique²⁹. Des études sur la performance scolaire des élèves au Maroc démontrent que la réussite scolaire dépend plus du capital socioculturel et des compétences des parents que du type d'école fréquenté par les enfants (Benbiga, Hanchane, Idir & Mostafa 2012; Chartier 2015). Cependant, cette décision qui renvoie à un refus d'intégrer une institution élitiste montre la réappropriation par la fille des valeurs

²⁷ On trouve notamment plusieurs boutiques vendant ces salons au Québec pour les immigrants marocains (3 à Montréal).

²⁸ La militante a deux appartements dans le même immeuble. Elle réfère au salon de son deuxième appartement.

²⁹ Ses deux frères avaient également étudié au lycée public (ils ont tous fait une filière scientifique, ce qui a peut-être également influencé sa décision).

d'égalité et de justice sociale défendues par le militantisme de ses parents³⁰.

« Elle a 15 ans hein. Je te dis que des fois je dis, je regrette d'avoir, si j'étais comme les femmes
« oh là là, je vais te donner des raclées et tu rentres dans ta chambre et je vais fermer la chambre
et tu dors pendant 2 jours, tu sors pas ». J'ai éduqué mes enfants pour les droits, et je dois
assumer hein, je dois assumer, même si des fois, je suis en rage, je te jure, c'est pas évident,
c'est pas évident, je dis, « mais ça va pas? », elle me dit : « est-ce que tu as un problème
maman ? » Je dis « ne change pas la couleur de tes cheveux », elle a des beaux cheveux comme
ça, tu sais ce qu'elle a fait ? Tu vas voir. Elle a pris la couleur elle-même. À la maison, rouge,
roux, je sais pas. Et elle a commencé à faire les cheveux comme ça. Elle porte des pantalons
comme ça³¹ et je vois je dis, « mais Hayat, tu sais ce que tu fais ? » Elle me dit : « huh c'est
mon droit ». Je te parle sérieusement parce que j'ai, maintenant je suis en train de penser, je
parle avec toi à haute voix, je pense à haute voix, je vois les failles, est-ce que j'ai tort ? Non
je dois assumer. Mais au fur et à mesure, on discute » (Naïma).

Ces extraits d'entretien démontrent que la transmission ne s'effectue pas seulement dans un sens. Elle prend aussi la forme d'une négociation entre la mère et les enfants. Cependant, il ne s'agit pas de remettre en question le contenu de transmission, mais au contraire de l'avancer et le défendre sur des enjeux qui dépassent le cadre de transmission prévu par la militante. Autrement dit, les enfants de Naïma se réapproprient les valeurs défendues par son militantisme et les véhiculent pour revendiquer des libertés dans le contexte de leur propre espace privé. Ils politisent également l'espace domestique et contraignent leur mère à suivre les valeurs qu'elle défend par son militantisme.

³⁰ Son père militait au sein de l'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) et était journaliste (aujourd'hui à la retraite).

³¹ Des pantalons très larges. Un des fils de Naïma a notamment un style non conventionnel mis en évidence par ses piercings aux deux oreilles et un piercing au septum.

Il s'agit notamment des dynamiques que la théorie sur la maternité féministe³² a eu tendance à occulter en favorisant à la place un modèle d'éthique à suivre. En concevant la famille comme un lieu proprement politique – c'est-à-dire traversé de relations d'inégalités et de conflits – on peut saisir ces dynamiques plutôt comme des négociations des rapports de pouvoir. La militante tente de ne pas exercer un pouvoir autoritaire sur ses enfants, mais ces derniers tentent également de délimiter son pouvoir, c'est-à-dire, qu'il y a des enjeux sur lesquels la mère ne peut pas exercer de contrôle, dans ce cas particulier, sur le style vestimentaire et l'apparence physique.

Les extraits présentés soulignent les négociations qui ont lieu entre les enfants et la mère notamment à travers la discussion. En dépit d'un partage de positions et de valeurs politiques, il existe des différences entre la militante et ses enfants qui renvoient aux trajectoires propres des individus (Boughaba, Dafflon & Masclet 2018; Hivert 2020). Ces différences font l'objet de discussions et de négociations entre les enfants et la mère. Ces exemples démontrent qu'il ne s'agit pas seulement pour Naïma de transmettre une éducation féministe à ses enfants, mais aussi d'être engagée dans un processus par lequel la militante apprend à tolérer ou bien accepter la conception du monde et les manières d'être et de penser de ses enfants (Mack-Canty et Wright 2008).

B. La socialisation externe comme contrainte à la socialisation familiale

Au sein même de la famille, il peut y avoir différentes croyances en raison de socialisations différentes reçues à l'extérieur, ce qui perturbe le mode d'organisation et les rapports de genre au sein de la famille. Amina et Sana évoquent que la socialisation reçue par les enfants en dehors de la sphère privée contraint parfois la socialisation qu'elle tente de donner à leurs enfants (Hivert 2020) :

³² Certains textes tentent davantage de reconnaître les identités multiples des mères et la complexité de donner une éducation féministe. Il s'agit d'un effort pour rendre la théorie féministe sur la maternité moins prescriptive. Par exemple, Kinser 2008; O'Reilly 2008.

« Le premier obstacle c'est euh social, parce que moi je donne une éducation à la maison. Quand ils vont à l'école, ils voient autre chose, ils reçoivent autre chose de la part de leur maîtresse ou de leur maître, de la part de leurs ami.e.s [...]. Même quand ils étaient en primaire ou bien au préscolaire, à chaque fois, ils venaient vers moi, ils me disaient : « Maman, on m'a dit que tu vas entrer en enfer ». Pourquoi ? Où tu [as entendu ça]? « Parce que tu ne portes pas le voile ». Alors, là je me trouvais dans une situation embarrassante. Comment leur expliquer à leur très jeune âge que ce n'est pas ça ? Il y a beaucoup de choses à leur expliquer, mais j'attendais tout le temps à ce qu'il soit prêt pour lui expliquer beaucoup de choses. Et je ne cesse de le faire petit à petit, mais franchement les obstacles de leur, euh de la société, c'est pénible. Tu vois ? Tout le monde a des idées qui sont différentes de celles qu'on a à la maison. Les enfants parfois, ils disent « euh qui a raison, est-ce que c'est nous ou les autres ? » On peut pas dire que nos parents ont raison et tous les autres ils n'ont pas raison. Y a les médias, y'a, et surtout maintenant avec tout ce qui est internet et les réseaux sociaux, c'est pas facile. Je fais beaucoup, beaucoup d'efforts pour essayer de leur faire glisser les idées que moi je trouve correctes, pour euh, pour leur donner une immunité vis-à-vis de ce qui règne dehors. Ce n'est pas facile » (Sana).

De plus, cet obstacle est davantage vécu avec les fils. Amina et Sana soulignent toutes les deux que leurs fils tentent parfois de modifier les rapports de genre dans la sphère privée et exercent une masculinité plus hégémonique à partir d'une socialisation genrée reçue à l'extérieur de l'espace familial. Dans le cas de Sana, son fils a tenté de reproduire le modèle de leur voisin où le frère exerçait un contrôle accru sur la vie de ses sœurs. Sana raconte que son fils a notamment tenté de contrôler la mobilité de ses deux sœurs.

« Euh au début, mon fils voulait imiter, il voulait un petit peu imiter. « Pourquoi elle fait ça, pourquoi elle sort ? » ... et c'est là que je suis intervenue. J'ai dit que « tant que je suis vivante et même si je disparaissais », qu'il n'a rien à faire dans la vie de ses sœurs : « tu es comme elle, tu as les mêmes droits et les mêmes obligations, tu ne peux pas me commander, tu ne peux pas les obliger à faire quelque chose qu'elles ne veulent pas et de quel droit tu vas leur dire quoi, qu'est-ce qu'elles doivent faire ? » » (Sana, mai 2022, Tanger).

Amina raconte également que la socialisation externe perturbe parfois l'égalité qu'elle a tenté de mettre en place.

« Et bien euh moi je demande à Ayoub de préparer la maison, aujourd'hui. Mais il y a les autres, [ses copains] « toi qu'est-ce que tu fais, pourquoi tu fais ça ? Ça, c'est ta sœur qui doit faire ça ». Il a dit « non non, nous on fait tous ensemble, y a pas ». Mais ça arrive quelques fois il dit : « mais pourquoi tu me demandes, tu dois demander à Salima ». C'est pour ça je dis, c'est pas juste moi je passe le message, il y a d'autres personnes qui contribuent à l'éducation » (Amina, juin 2022, Marrakech).

Si les militantes ne peuvent pas contrôler l'éducation que leurs enfants reçoivent en dehors de l'espace familial et par conséquent toutes leurs croyances et valeurs, elles régulent les rapports de genre dans leur propre univers familial en mettant en place des règles claires qui visent à établir une égalité au sein de la fratrie. Ainsi le militantisme dans la sphère privée ou le féminisme en pratique avec ses enfants consiste également à défendre les libertés des filles, notamment vis à vis du contrôle de leurs frères. L'exemple démontre aussi la façon dont s'articule la socialisation externe, qui peut être genrée, et la socialisation familiale qui vise à déconstruire ou à ne pas reproduire des rôles et normes genrées.

4. Pratiques hors-normes : des perceptions qui dévoilent la complexité des rapports politiques

Comme l'indique Mozziconacci (2022), les théories féministes sur la maternité réduisent l'éducation féministe à une transmission de valeurs et à une éthique. Ces théories évacuent une analyse des rapports sociopolitiques et des processus par lesquels une éducation féministe est produite. L'étude de Green (2008) basée sur une enquête auprès de 16 mères féministes met l'accent sur les valeurs que ces dernières ont transmises et qui caractérisent leur relation avec leurs enfants telles que la communication ouverte, l'autonomie, le respect, l'honnêteté, etc. Cependant, l'étude est vidée d'une analyse des rapports sociaux et des processus par lesquels les mères transmettent une forme d'éducation féministe. En outre, elle fait l'économie d'une analyse du

contexte (ainsi que du système éthique qu'elles transmettent, qui ne se réfère pas seulement à une éthique féministe, mais qui est spécifiquement aussi libérale et anglo-saxonne)³³.

Plusieurs militantes ont avancé leurs idées et perceptions à propos de sujets tabous, tels que la sexualité, les amitiés avec des personnes du sexe opposé, et le fait d'habiter seule, séparément de sa famille. Si les militantes défendent les droits et les libertés des femmes dans leur vie quotidienne, leur rapport avec les libertés de leurs filles, sur ces sujets, souligne les structures complexes qui sous-tendent ces enjeux. En effet, les militantes ont élevé leurs filles de manière qu'elles aient plus d'autonomie et de libertés que la norme marocaine (Cheikh 2013). Cependant, elles problématisent également la question de la liberté en lien avec leur contexte propre, c'est-à-dire avec les conditions sociales dans lesquelles sont exercées ces libertés. Dans cette section, nous retiendrons trois exemples qui mettent en scène la complexité des rapports de pouvoir et soulignent la pluralité des situations.

Tout d'abord, cet extrait d'entretien de Naïma présente ses idées sur les relations amicales de sa fille avec des garçons:

« Moi je dis à ma fille, alors, elle vient elle me dit « j'étais avec Khadija, Fatima, Yassine et Mehdi », je rigole, je dis « ah bon tu sors avec les garçons ma chérie, tu es comme ça, tu sors avec les garçons, bravo! ». Elle me dit : « d'accord, tu as un problème ? » Parce que moi je l'ai éduquée pour ça, mais je sais bien que quand elle sort avec les garçons, c'est pas pour faire le sexe. Parce que dans, ce qu'on a élevé dans la mentalité des filles ici, quand un homme et une fille sont ensemble c'est pour faire le sexe. C'est pas pour discuter. Et d'ailleurs, moi j'avais toujours des amis hommes, et il vient, tu vas voir tout à l'heure, un médecin qui vient manger avec nous, c'est un ami. Et les enfants ils savent que c'est mon ami et je l'ai ramené. Je dis à mes enfants « c'est mon ami, est-ce qu'il y a un problème ? » Quand tu fais des choses ça va pas, tu caches, mais quand tu dis les choses à haute voix et c'est ce que j'ai appris à mes

³³ Exception de Kinser (2008) dans le même ouvrage qui examine les différentes identités d'une mère notamment en lien avec les rapports de classe. Toutefois, elle avance une analyse psychologique par son concept de « relational consciousness » plutôt que de présenter une analyse complète des rapport socio-politiques sur la question de la maternité.

enfants. J'ai dit à ma fille, « si tu veux étudier avec ton ami, why not? » Parce qu'ici au Maroc c'est pas évident d'accepter une jeune fille de 14 ans, 15 ans qui ramène son ami pour étudier avec, mais moi je dis « why not », au lieu qu'ils partent dans un coin je sais pas même où, je lui dis, j'ai dit à mes enfants « puisque vous êtes là alors à deux tu restes », et tu rigoles avec son ami, ça va, ah il va dire « ta maman elle est cool » et comme ça je l'accepte. Je ramène ma fille vers moi pour qu'elle me dise ce qu'elle fait. La plus grande chose c'est que tu dis à quelqu'un j'ai confiance en toi, même si tu sais qu'elle fait quelque chose. Tu sors, « bonne chance, j'ai confiance en toi ma chérie » [...], parce que j'ai peur au fond, mais en même temps je ne peux pas imposer, il ne faut pas imposer, je dis ça » (Naïma).

Si les théories féministes sur la maternité mettent un accent sur la parenté antisexiste, l'exemple de Naïma souligne les rapports complexes qui sous-tendent cette dernière. La militante défend la liberté des femmes à avoir des relations amicales avec des hommes. Toutefois, elle avance des inquiétudes qu'elle ressent vis-à-vis l'amitié de sa fille avec des garçons ou de manière plus générale avec les perceptions sociales des pratiques hors normes. Il est important de saisir ces inquiétudes à partir d'une analyse des structures locales et par conséquent, des rapports de genre qu'elles produisent. En effet, ces inquiétudes ne renvoient pas à une peur d'une transgression d'une certaine moralité, mais reflètent plutôt les rapports de genre qui structurent toute la question de la sexualité.

L'exemple de Sana nous permet de mieux saisir cette question. En dépit d'une ouverture vis-à-vis de la relation amoureuse hors mariage de sa fille, Sana s'oppose à ce que sa fille ait des rapports sexuels.

« Oui, il, c'est comme mon fils. C'est vrai qu'il ne vient pas à la maison, mais, moi je n'ai pas, je ne m'oppose pas à ce qu'il vienne. Moi je suis prête à inviter, à être avec moi euh avec nous pour un repas ou bien je ne sais pas. C'est vrai que je n'accepterai pas qu'ils rentrent dans la chambre et ferment la porte, ça non. Mais, le reste non, je ne m'oppose pas. Pourquoi je n'accepte pas ? Parce que je sais très bien, ni elle et ni lui n'ont reçu une éducation sexuelle convenable, car moi aussi j'étais incapable de donner une éducation sexuelle, parce que c'est faute de mon éducation, moi je ne peux pas de la même manière, alors j'ai beaucoup de mal à

transmettre tout ce qui est éducation sexuelle à mes enfants. Je fais de mon mieux, mais je sais que ce n'est pas tout ce que je veux transmettre, parce qu'il y a beaucoup d'obstacles qui m'empêchent de le faire » (Sana).

Cet extrait dévoile que la question de la liberté sexuelle n'est pas problématisée en termes moraux. Elle s'articule plutôt avec la capacité des individus à s'engager dans des rapports sexuels sans risques. S'il existe plusieurs débats sur ce en quoi devrait consister l'éducation sexuelle, la militante réfléchit non seulement en termes de connaissances liées à la sexualité, mais également en termes des rapports sociaux de sexe (Boucher 2003). Autrement dit, la militante refuse que sa fille ait des relations sexuelles pour des raisons qui renvoient à des structures et aux conditions sociales qui façonnent les relations sexuelles hétérosexuelles au Maroc. Les relations sexuelles hors mariage pour les filles au Maroc transgressent les bonnes mœurs féminines et les normes de pudeur (Cheikh 2013). Si les inégalités de genre sont renforcées par les normes de pudeur autour de la sexualité féminine, et des lois au Maroc qui interdisent les rapports sexuels hors mariage³⁴ et l'avortement³⁵, de manière plus importante, les rapports sexuels sont un lieu où les rapports de genre et donc les inégalités se reproduisent (Srinivasan 2022). Dans son livre *The Right to Sex*, Srinivasan souligne la subordination sexuelle des femmes et déconstruit l'idée selon laquelle les femmes auraient obtenu une liberté sexuelle. Selon l'auteure, l'accès aux rapports sexuels et son omniprésence ont été confondus pour des rapports sexuels égaux (dans les pays occidentaux) (Srinivasan 2022, 13). Elle démontre que la liberté sexuelle ne fonctionne pas sur le mode d'une liberté individuelle, dans le sens où un individu pourrait simplement l'exercer si les lois le

³⁴ « 15 192 Marocains ont été condamnés en 2019 sur le fondement de l'article 490, été condamnés en 2019 sur le fondement de l'article 490, selon le rapport annuel du ministère public » (Bouanani 2021). Cependant l'application de l'article 490 vise d'abord les femmes (Mobilising Rights Associates 2021).

³⁵ Articles 449 à 458 du Code Pénal du Maroc (2011)

permettent. En d'autres termes, l'auteure repense le sexe en termes politiques et nous invite à saisir les inégalités de genre à partir et au sein de ce cadre.

Si Naïma et Sana ne présentent pas nécessairement cette idée soulevée par Srinivasan, on peut les articuler ensemble afin de montrer que la question de la sexualité est plus complexe, fonctionnant d'une manière qu'on pourrait qualifier de relationnelle et qui nécessite une transformation radicale des structures de domination. En outre, ces exemples démontrent qu'il ne s'agit pas d'analyser la question de la sexualité à partir d'un cadre moral/culturel/religieux. En d'autres termes, les deux militantes ne l'envisagent ni simplement comme une question de moralité ni comme une question de liberté individuelle. Elle présente leurs perceptions sur ces questions plutôt en articulation avec les structures politiques et leur contexte propre.

Dans un dernier exemple, Amina problématise la question de la liberté de mobilité et les amitiés avec le sexe opposé avec sa situation propre de femme divorcée.

« Maintenant c'est, Salima c'est la période de l'adolescence [...]. Elle sait que je suis vraiment militante, je suis avec la liberté. À chaque fois elle arrive avec ses copains dans la rue, j'ai dit, « mais tu es en retard, tu dois rentrer »³⁶. « Mais maman, mais si, quand même ». « Oui, je sais, mais j'ai une responsabilité Salima ». C'est peu à peu. Mais tu comprends quand même qu'il y a ce changement, qui est. Ils ont l'habitude de voir leur papa [...]. Ça c'est, je le sens, je sens que je dois faire les deux rôles, du père et de la mère. Il faut euh si elle est en retard, si euh elle a fait quelque chose, je dois réagir, « tu dois pas faire ça ». C'est bien d'avoir la liberté, mais quand même il faut rester dans la société, comment les gens ils vont voir ici. Tu as fait quelque chose pas bien, ça va nous prouver toute la famille, nous quatre. Ils vont dire « ah elle a fait ça, parce qu'elle a pas son papa avec eux ». Est-ce que c'est la réalité ? Tu as cette responsabilité, j'ai je suis en train d'essayer vraiment de passer cette responsabilité, quand même pour ne pas perdre, pour qu'on perde pas vraiment ce capital social » (Amina).

³⁶ Il est important de noter que la militante n'interdit pas à sa fille d'avoir des relations amicales avec des garçons. Lors de la fête d'anniversaire de Salima, cette dernière avait également invité plusieurs de ses amis du sexe opposé en présence de sa famille élargie.

Cet extrait met en lumière les rapports complexes, plus particulièrement dans ce cas, des enjeux psychologiques, économiques et sociaux qui sous-tendent la question des libertés individuelles. La militante ne restreint pas les libertés de sa fille du fait de sa situation, mais ses inquiétudes dévoilent le contexte dans lequel sont exercées ces libertés et les fortes contraintes qu'il fait peser sur leur exercice. Autrement dit, les libertés doivent être exercées tout en assurant que la position sociale de la famille ne soit affectée, cette dernière étant plus vulnérable en raison du statut de femme divorcée de la militante. Ceci se fait en transmettant une « responsabilité », c'est-à-dire de transmettre une compréhension des rapports sociaux et leur contexte propre. De plus, cet extrait montre que l'autorité parentale est genrée (« faire le papa ») comme dans la précédente version du code du statut personnel alors que dans le code de la famille 2004, l'autorité parentale est partagée. Cependant, Amina a été élevée, mariée, et devenue mère dans l'ancien code qui continue de structurer les rapports familiaux.

Les trois cas présentés démontrent que la façon dont les militantes accordent, négocient, refusent ces libertés plus taboues à leurs filles, et la manière dont elles les conçoivent doit être saisie à partir d'une analyse des structures de pouvoir et du contexte propre aux militantes et non à partir d'une évaluation de comportements qui seraient éthiques ou féministes. Cela permet également de mettre en avant les complexités qui façonnent le vécu et le rôle de mère des militantes.

5. Déployer un savoir-faire féministe dans la vie privée de ses filles

Dans cette dernière section, nous verrons la façon dont les militantes utilisent le savoir-faire accumulé à travers leurs activités de militantes et le déploient dans leur sphère privée, notamment avec leurs filles. Cette dernière section démontre que pratiquer le féminisme avec ses enfants dépasse le seul cadre de la transmission. Les militantes appliquent concrètement leur savoir-faire

de militantes féministes dans leur rôle de mère, dans le soutien qu'elles apportent à leurs filles, en particulier lorsque ces dernières vivent une situation d'oppression. On retiendra ici les cas d'Amina et de Zineb.

Tout d'abord, Amina raconte qu'elle a fait une formation de psychologie de six mois afin de venir en soutien à ses enfants par rapport aux effets plausibles du divorce sur leur bien-être. Pour sa fille ainée, Amina s'inquiète particulièrement de la manière dont l'absence de son père pourrait affecter négativement sa relation avec les hommes.

« On essaye, c'est pour elle, moi j'ai fait vraiment un cours, 6 mois de formation sur la psychologie. C'est juste pour savoir comment je peux. Mais le docteur m'a dit, « tu ne peux pas, toi tu ne peux pas, parce que tu es la maman, il faut quelqu'un vraiment neutre, elle va pas te raconter euh vraiment les choses [...]. Il y a pas le papa, peut-être qu'elle va chercher un autre, un homme à l'extérieur comme papa, elle va pas voir la relation avec un autre homme comme... comme des amis, peut-être qu'elle va chercher à avoir un papa ». Parfois elle m'arrive à me dire, peut-être je vais me marier vraiment avec un vieille homme riche et c'est très bien. Ça veut dire elle cherche un papa, elle cherche pas l'amour³⁷. Elle le sent vraiment cette...c'est pas évident. Moi je me sens mal de raconter ça, mais euh pour moi c'est un peu difficile » (Amina).

Amina a également reçu plusieurs formations dans le cadre de son association qui inclut aussi un centre d'écoute pour les femmes victimes de violence. Elle tente de prioriser le bien-être de sa fille en l'encourageant à prendre le temps nécessaire pour finir ses études et de pratiquer des sports collectifs. Sa fille est une athlète accomplie, sa chambre étant décorée de nombreuses médailles qu'elle a gagnées dans des compétitions de sports variés. Elle pratique notamment la boxe depuis quelques années, cependant Amina l'encourage plutôt vers des sports collectifs comme le football (soccer) qui reflètent ses propres valeurs collectives au lieu de la boxe qu'elle estime violente et à

³⁷ Lors d'une discussion informelle avec sa fille, cette dernière souligne qu'elle pensait que les hommes plus âgés exerçaient moins de pouvoir sur les femmes (peut-être qu'elle associe le machisme avec la jeunesse). En outre, on peut constater que le psychologue présente dans ce cas une dérivation de la psychanalyse à des fins de réaffirmation de normes genrées de comportements sexuels.

travers laquelle Salima exprime ses émotions négatives, selon Amina. Cependant, cet extrait souligne également le poids des structures sociales, leur efficacité, par rapport à la pratique du militantisme d'Amina.

De manière analogue, Zineb est également venue en soutien à ses deux filles lorsque ces dernières ont vécu des situations oppressives. Pour sa fille de 26 ans, Zineb est directement intervenue lorsque cette dernière vivait seule avec son père, en l'aidant notamment à trouver et payer son propre logement, séparé de son père.

« Elle a un peu subi, le machisme euh, le père-macho. Elle a vu le père alcoolique, le père qui donne des ordres [...]. Elle, elle... on va dire que c'est la deuxième femme qui a vu...parce que moi, la dernière fois où je l'ai vu, j'ai trouvé Aïcha, vraiment dans la dépression. Et j'ai vu que dans l'appartement au Canada, elle avait deux bacs, tu sais les bacs là. Et y'a, celui où elle a mis ses habits, et y'a un autre de son père et elle les transportait, elle n'était pas bien réveillée. Mais pourquoi tu es, tu n'es pas à l'aise? Elle m'a dit, tu vois, il m'oblige à faire son linge et le plier. Je n'ai pas le temps, euh, il m'oblige à faire le ménage, à laver la vaisselle. Il me contrôle. Si jamais je sors vendredi et je reviens vers 3h ou bien 2h, il me dit « où est-ce que t'a été? » [...]. Donc euh... Je vais te dire un secret, donc moi ce que j'ai fait y a exactement... ça va faire deux ans. Quand je l'ai trouvé dans cet état, j'ai pensé, je me suis dit « c'est moi. C'est vraiment moi, moi avec lui quand les filles étaient petites » et je n'avais pas assez d'argent pour voler de mes ailes. Donc je me suis dit, je ne peux pas laisser ma fille [...] Elle m'a dit, je n'ai pas d'argent, je lui ai dit écoutes-moi, voilà ce que je gagne, voilà ma pension, je vais te donner \$500 et tu vas louer. Et le reste, on va le trouver. Je lui ai aidé trouver un appartement, et je l'ai aidée à déménager. Son copain l'a aidée. Et je l'ai sauvée. Donc Aïcha, quelque part, je l'ai sauvée, je l'ai sauvée du père-mari-macho. C'est comme ça que le je le concevais moi, euh la pauvre elle jouait le rôle de sa femme. Et...et c'est, moi, mon militantisme c'est personnel, c'est très personnel » (Zineb).

Si la militante a tenté de se libérer des rapports de force et des inégalités quotidiennes qu'ils produisent en se séparant de son conjoint, sa fille qui vivait avec son père les a subis par la suite. Comme dans son cas, Zineb a également trouvé un moyen de séparer sa fille de ce dernier. Zineb

et sa fille Aïcha sont également venues en aide à sa fille aînée de 32 ans qui était dans une relation abusive pendant deux ans.

« Un jour, Yousra est revenue à Montréal, moi je n'étais pas là, j'étais ici, toutes les fois [...]. Elle m'a dit voilà, voilà, voilà. Je lui ai donné le diagnostic, elle le sait elle, elle n'a pas attendu que je lui donne le diagnostic, mais elle le savait : un pervers narcissique. « Voilà, il m'a isolé de mes copines, il m'a interdit, empêchée tout ça, de voir mes amies et il contrôlait tout ». Elle voyageait, c'est une consultante, il devait, il regardait, il consulte mon téléphone, c'est-à-dire, tout ce que tu peux imaginer de cycle de violence, tu sais le cycle de violence où ça commence avec la tempête et l'actuation de la violence physique, verbale, psychologique, après le remord, lui il fait des cadeaux, pardon et tout. Et après la phase calme, et après la montée. C'est ça pendant deux ans elle m'a dit. Heureusement, j'étais là-bas, je lui ai parlé, le lui ai coaché et aussi sa sœur, Aïcha qui a beaucoup vu Oprah, qui connaissait ce que voulait dire le cycle de violence donc ça va. Tu sais Yousra, elle a quitté Toronto, elle est partie à Londres. Elle a quitté carrément, là où l'harceleur est. Donc c'est ça, c'est ça tu vois. Elle n'a pas accepté. Si ce n'était pas ma fille, elle aurait accepté [...]. Ça nous a rapproché toutes les trois, Yousra et Aïcha. Là je suis très contente, très, très, très contente » (Zineb).

La vie privée de Zineb, incluant sa relation avec ses filles est marquée par la lutte contre des structures patriarcales. Il est intéressant de noter que la militante utilise le terme « pervers narcissique » pour décrire l'ex-fiancé de sa fille. D'après la thérapeute Elisende Coladan, ce terme met plutôt un accent sur les caractéristiques psychiques au lieu des structures patriarcales qui permettent ce genre de comportement d'être facilement produit et répété de relation en relation (cité dans Chollet 2021, 109). Elle préfère plutôt utiliser le terme « enfants sains du patriarcat » une expression empruntée aux mouvements féministes hispanophones (cité dans Chollet 2021, 109; Perez 2015; Momoitio 2013). Cependant, la militante saisit la relation de sa fille avec son ex-fiancé à partir d'une analyse des structures patriarcales. Elle utilise son savoir-faire accumulé lors de son travail au centre d'hébergement pour les femmes victimes de violence et sa propre expérience d'abus pour venir en aide à sa fille. Autrement dit, elle déploie des outils féministes

(Ahmed 2017) pour lutter contre des structures patriarcales tout en jouant le rôle de mère. Ces deux exemples démontrent que si le féminisme ne permet pas à la militante ou à ses filles d'échapper à des formes de violence, la militante possède des outils pour lutter, les déployant notamment dans son rôle de mère et les transmettant à ses filles.

Conclusion

En conclusion, dans cette partie nous avons tenté d'analyser la façon dont les militantes vivent leur maternité en relation avec leur militantisme. Plus particulièrement, il s'agissait de saisir ce que signifie donner une éducation féministe et la manière dont les militantes l'ont fait. À partir des entretiens avec les militantes, nous avons vu tout d'abord que la socialisation des enfants a eu lieu dans les espaces militants et à la maison et que le militantisme façonne le travail maternel effectué par les militantes. Ensuite, il s'agissait de montrer que l'éducation féministe ne fonctionne pas sur le mode vertical, c'est-à-dire que les enfants participent aussi à leur socialisation en se réappropriant l'héritage et en négociant avec leur mère (Boughaba, Dafflon & Masclet 2018; Pajis 2014; Masclet 2015; Hivert 2020). Par conséquent, donner une éducation féministe aux enfants implique également d'accepter la manière de penser et d'être des enfants. Nous avons aussi vu que les militantes envisagent des pratiques hors-normes, voire taboues, en rapport avec leur propre contexte. Enfin, nous avons présenté la manière dont des militantes ont utilisé leur savoir-faire féministe pour soutenir leurs filles dans leur vie privée. À partir de ce travail, nous avons tenté de montrer que l'éducation féministe ne consiste pas seulement en une transmission de valeurs, mais s'incarne plutôt dans des pratiques sociopolitiques (Mozziconacci 2022). Les théories sur la maternité féministe conceptualisent la famille féministe seulement à partir de comportements éthiques, ce qui aboutit à dépolitiser la famille et le travail maternel. Ce chapitre a tenté de montrer que le travail maternel effectué par les militantes revêt aussi une dimension politique. Cela rappelle

combien la famille est un lieu proprement politique où se déploient des rapports de pouvoirs et des structures de domination. Les militantes n'ont pas décrit l'éducation féministe et leur relation avec leurs enfants à partir d'un cadre éthique, elles ont plutôt souligné les processus, les rapports complexes qui les caractérisent et les pratiques qu'elles mettent en œuvre pour incarner ces valeurs.

Chapitre 3 : La réception de la transmission du féminisme

Dans ce dernier chapitre, nous discuterons de la manière dont les enfants de militantes réapproprient, négocient ou rejettent la socialisation féministe qu'ils ont reçue. Il convient de souligner que la relation d'enquête avec les enfants de militantes diffèrait en raison de la proximité de l'âge des personnes enquêtées et la chercheuse. Les données ont été notamment nourries par de nombreux échanges informels avec les personnes enquêtées. L'observation participante a également été effectuée lors de l'enquête avec Imane et Salima. Dans ce chapitre, nous présenterons brièvement la littérature sur la réception de la socialisation. Ensuite, il s'agira d'organiser la présentation des cas des enfants suivant trois catégories; les enfants qui se sont réapproprié le militantisme de leur mère et qui ont connu une forme d'actualisation militante; un cas de réappropriation quotidienne du féminisme et enfin une forme de réappropriation et rejet de l'héritage féministe laïque (Masclét 2015; Hivert 2020).

1. Le récepteur comme acteur dans sa socialisation et la socialisation « générale » comme socialisation « politique »

Depuis les années 1960, les études sur la « socialisation politique » ont engendré plusieurs débats sur ce qui relève du politique, sur la place de l'acteur dans la réception de la socialisation et le rôle des différents espaces de socialisation. Ces études ont connu plusieurs renouvellements à travers la contribution de différentes prises de position et recherches sur ce sujet. La plus importante a été celle d'Annick Percheron, qui dans les années 1970 démontre que la socialisation « n'est pas un simple mécanisme de répétition », mais qu'elle fonctionne plutôt « sur une logique de tri et pas seulement d'accumulation » (Percheron 1991, 47). Les études sur la socialisation ont également interrogé la définition du politique. Les études de Pierre Bourdieu représentent cette position (Maurer 2000), selon laquelle, la socialisation politique ne se résume pas aux préférences

partisanes, mais s'étend plutôt à un ensemble de représentations, d'opinions et d'attitudes politiques (Boughaba, Dafflon & Masclet, 2018). Autrement dit, cette conception élargit le politique aux représentations et aux pratiques qui « se situent en dehors, ou aux frontières, de l'espace politique autonomisé et de ses objets » (Boughaba, Dafflon & Masclet 2018, 8). À la différence des analyses stato-centrées, les auteurs qui appartiennent à cette position étudient les normes et les pratiques sans qu'elles soient élaborées ou pensées comme politiques.

Boughaba, Dafflon et Masclet (2018) démontrent notamment que la socialisation est appropriée, négociée ou rejetée selon les trajectoires propres des individus. En d'autres termes, les individus jouent un rôle central dans la réception de la socialisation en la triant et l'interprétant selon leur propre trajectoire. Dans les travaux d'Albenga et Bachmann (2015), Masclet (2015), Pajis (2014) Schwarz (2019) et Hivert (2020) cette trajectoire est marquée par une série d'opportunités de relai telles que l'université, les groupes de lecture, les associations, les mobilisations militantes et l'expérience des inégalités et des discriminations. La littérature existante sur la socialisation féministe se rattache à cette dernière position. Toutefois, l'enquête de Masclet (2015) est parmi les rares travaux sur le lien entre le militantisme féministe et la transmission du féminisme. Son étude démontre également que la transmission du féminisme ne présente pas des comportements tout prêts, mais plutôt que cette socialisation est réinterprétée selon les trajectoires propres des individus. Il s'agira dans ce chapitre de présenter également la manière dont les enfants interprètent leurs héritages féministes selon leur propre trajectoire. L'étude de Masclet a démontré que les types de réception sont genrés (2015). Autrement dit, les femmes présentées dans l'étude s'approprient l'héritage féministe de leurs mères, tandis que les hommes étudiés connaissent soit une intériorisation de certains contenus féministes ou bien une appropriation conflictuelle (Masclet 2015). Dans notre étude, les filles sont surreprésentées, 3 des

4 personnes enquêtées sont des femmes. À partir d'un seul cas d'homme, il s'agira de souligner les façons genrées et non genrés qui marquent le processus de la réappropriation.

2. Présentation des réceptions

Les quatre enfants de militantes enquêtés partagent une sensibilité aux rapports de genre. Ils présentent des critiques de ces rapports et inégalités dans différentes sphères à l'instar des enfants des enfants de féministes étudiés par Masclet (2015) (le traitement différent des filles à l'école par les professeures et les élèves, dans la sphère privée notamment sur la répartition des tâches domestiques, les inégalités au sein d'une relation amoureuse ou conjugale, les violences de genre, etc.).

A. Réappropriation et actualisation militante : Imane et Yassine

Dans notre étude, parmi les 4 enfants de militantes enquêtés, Imane (24 ans) et Yassine (21 ans) présentent une réappropriation du féminisme et une actualisation militante. Dans cette partie, il s'agira de décrire la manière dont les deux enfants de militantes se réapproprient le contenu de leur héritage féministe tout en soulignant leur propre trajectoire individuelle.

Imane³⁸, la fille de Meriam est étudiante de master en anthropologie en Allemagne. Elle est originaire de Rabat, où elle est de retour depuis quelques mois en raison de la situation de pandémie ainsi que pour effectuer une recherche sur la sexualité au Maroc dans le cadre de ses études. Si au début de son voyage Imane avait des réticences vis-à-vis de son retour au Maroc, elle raconte qu'après avoir y passé plusieurs mois, elle tente de retarder son retour en Allemagne le plus longtemps possible. Imane est issue d'un milieu bourgeois. Elle a fréquenté l'école américaine de Rabat et raconte qu'elle avait cessé de parler en darija (arabe marocain) pendant toute son

³⁸ Entretien effectué en mars 2022 à Rabat.

adolescence. Ce n'est que récemment qu'elle a recommencé à parler et apprécier sa langue maternelle. Ses études en droit et sciences sociales et ses expériences à l'étranger (incluant en France où vit notamment une de ses sœurs) marquées par des expériences de discrimination ont favorisé une remise en question des rapports coloniaux et de classe incluant sa propre relation avec la darija.

Il est important de noter que la darija est la langue maternelle des arabophones au Maroc, mais elle n'a pas un statut officiel (Ziamari & De Ruiter 2015 ; Caubet & Miller 2016 ; Mgharfaoui 2017). Le Maroc est un pays plurilingue où coexistent plusieurs variétés linguistiques, dont la darija, l'Amazigh, le français, l'anglais et l'espagnol (Ziamari & De Ruiter 2015 ; Caubet & Miller 2016 ; Mgharfaoui 2017). Cependant, la langue de l'enseignement, des médias, de l'administration et celle de tout ce qui relève du sacré est l'arabe standard, qui est une des deux langues officielles du Maroc avec l'amazigh³⁹. Les propos d'Imane reflètent cette hiérarchie qui existe entre la darija et l'arabe standard, et le français. L'arabe standard étant notamment « la langue de la domination sociale et politique, des discours officiels, celle de l'élite, celle qui représente la norme » (Ziamari & De Ruiter 2015, paragr. 7) et le français, une langue « utilitaire », mais également « élitaire » (Messaoudi, 2010, 58, cité dans Ziamari & De Ruiter 2015). Toutefois, depuis les années 2000, on assiste à une plus grande présence de la darija dans différents domaines (internet, réseaux sociaux, web-TV, espace culturel et artistique, etc.) qui contribuent notamment à sa déstigmatisation (Ziamari & De Ruiter 2015 ; Caubet & Miller 2016). La rupture d'Imane avec une partie de sa

³⁹ Une hiérarchie importante existe entre les deux également, l'arabe standard étant « la » langue officielle alors que l'amazigh étant « une » langue officielle, et qui a davantage un statut symbolique (Ziamari & De Ruiter 2015, paragr. L'article 5 de constitution de 2011 souligne : « L'arabe demeure la langue officielle de l'État. L'État œuvre à la promotion et au développement de la langue arabe, ainsi qu'à la promotion de son utilisation. De même, l'amazighe constitue une langue officielle de l'État, en tant que patrimoine commun de tous les Marocains sans exception » (La constitution marocaine, article 5).

socialisation antérieure s'inscrit dans ce mouvement de (re)valorisation de l'identité marocaine et la darija.

En outre, ce processus de (re)valorisation est également agencé dans la vie intime d'Imane. En effet, elle confie qu'elle s'exprime seulement en darija avec son partenaire notamment dans tout ce qui relève de l'affection et de la sexualité. La darija bien qu'étant jugée comme la langue de la sphère privée (Ziamari & De Ruiter 2015), c'est pourtant dans la vie intime qu'elle est la plus stigmatisée (Miller & Cheikh 2009). En effet, la darija est perçue comme dépossédée de « bons modèles discursifs » pour exprimer l'affection et la sexualité (Miller & Cheikh 2009, 5). Le travail de Miller et Cheikh (2009) critique notamment cette idée qu'en darija « l'amour est inexistant et que la sexualité à la marocaine est brutale, violente et antithétique à l'Amour [ce qui] conduirait les couples à délaisser la *darija*, vulgairement virile, pour un autre langage jugé plus délicat, à savoir une langue étrangère pour exprimer l'amour » (Miller & Cheikh 2009, 5). Imane problématise également et rompt notamment avec cette conception de la darija en soulignant son expérience de l'amour et de la sexualité exprimée dans sa langue maternelle.

Il est intéressant de noter qu'Imane politise la sphère privée, plus particulièrement la sexualité d'une manière différente de celle de sa mère. En effet, Meriam à travers son travail avec l'Association marocaine de planification familiale, particulièrement sur la santé sexuelle, politise la sphère privée à partir d'un cadre légal. Cette politisation du privé renvoie à la première signification du slogan « le privé est politique » avancée par Anne Phillips : l'idée selon laquelle, les rapports de genre dans la sphère publique et les inégalités qu'ils produisent ont une implication dans la sphère privée des militantes et ainsi envisage la sphère privée comme un lieu légitime d'intervention de l'État (1990, 101). Tandis que la deuxième signification élargit la définition du politique au privé, met en évidence les rapports de pouvoir et ainsi pense le privé comme un lieu

proprement politique (Phillips 1990, 101). La politisation de la sphère privée d’Imane se plie à cette deuxième interprétation du slogan.

Dans son livre, *Réinventer l’amour* Mona Chollet nous rappelle que les femmes vivent la domination masculine dans la sphère la plus intime, mais que les dominations croisées complexifient davantage les inégalités vécues par les femmes au sein de leur vie privée (2021). En effet, les expériences et les idées d’Imane dévoilent que la sphère privée n’est pas seulement un lieu de la domination masculine, mais également celui de la domination coloniale. Exprimer l’affection et la sexualité seulement dans une langue étrangère, héritage de l’impérialisme français, signifie « qu’il est nécessaire de perdre un peu de son identité, de son sentiment d’appartenance pour être capable d’aimer » (Miller & Cheikh 2009, 6). Par conséquent, dans le cas d’Imane la définition du politique dans la sphère privée s’élargit également aux rapports postcoloniaux qui façonnent l’usage de la langue dans les relations amoureuses et sexuelles. La politisation de la sphère privée inclut la politisation de la langue et de l’identité marocaine.

Toutefois, en dépit de ces différences avec sa mère, Imane suit les traces de sa mère et devient une militante féministe. Ainsi, une forme de reproduction a eu lieu bien qu’elle politise davantage son couple que sa mère. Elle est co-fondatrice d’un collectif féministe qui porte particulièrement attention aux questions de sexualité et du corps des femmes. Les co-fondatrices organisent des ateliers/groupes de paroles sur une variété de sujets tels que la solidarité féministe, la célébration des corps, le harcèlement et les violences sexuelles. Les co-fondatrices tentent de favoriser la discussion en darija. Des personnes non marocaines⁴⁰ et qui ne maîtrisent pas la darija participent également à ces ateliers et les prises de parole sont traduites en français de manière simultanée par d’autres participantes. Ce collectif est également une sororité où des rencontres et

⁴⁰ Des personnes d’origine française et africaine sub-saharienne étaient également présentes lors des deux ateliers auquel j’ai assisté (Juin 2022, Rabat).

échanges moins formels ont aussi lieu (sorties à la plage, échanges de vêtements, partage d'informations sur le groupe WhatsApp, dont 38 membres sur tout ce qui peut être lié à la santé sexuelle des femmes, des événements et des podcasts en rapport avec des questions féministes et LGBTQ+⁴¹).

Imane et les membres de son collectif présentent une forme de féminisme qui se distancie des féministes historiques⁴² qui ont longtemps dominé les luttes pour les droits des femmes au Maroc. Elles présentent une critique plus radicale des rapports de domination qui structurent la sphère privée, particulièrement sur le corps et la sexualité (Barkaoui & Bouasria 2013 ; Skalli 2011 ; Salime 2012 ; Alami M'Chichi 2014). Autrement dit, il ne s'agit pas seulement de critiquer et de transformer les lois, mais de manière plus importante de contester les rapports et structures qui façonnent la sphère privée des femmes. De plus, l'identité marocaine est également centrale à leur mouvement. En effet, à la différence des militantes historiques (génération de la mère d'Imane) qui ont été influencés par un féminisme français, le collectif d'Imane présente un féminisme plus autonome (El Kahlaoui 2015). Lors des ateliers, plusieurs intervenantes discutent de différentes formes de domination et critiquent les rapports postcoloniaux et de classe.

Yassine⁴³, le fils de Naïma et un étudiant en médecine à Rabat présente également tout comme Imane des formes de réappropriations de l'héritage féministe et une forme d'actualisation militante en s'engageant notamment dans l'association de sa mère. Cependant, sa trajectoire vers cette réappropriation est plus complexe. Elle est passée par une rupture avec une partie de sa socialisation genrée au début de son adolescence.

⁴¹ Le groupe WhatsApp indique qu'il est un « groupe devenu le support de rencontre entre assignées femmes », mais des personnes non-binaires sont également membres. La position du collectif sur les enjeux LGBTQ+ nécessitera une recherche plus approfondie.

⁴² Les féministes historiques sont les militantes qui luttent pour les droits des femmes de manière autonome depuis les années 1980. Ce sont des féministes libérales, influencées par les visions françaises du féminisme (Skalli 2011 ; Alami M'Chichi 2014).

⁴³ Entretien effectué en avril 2022.

Nommé en hommage à un militant reconnu du monde arabe, son prénom consiste un premier vecteur de transmission de l'héritage gauchiste de ses parents (Hivert 2020). Toutefois, ses premières années d'adolescence sont marquées par une socialisation genrée qui crée un rapport conflictuel avec son héritage féministe. Yassine s'oriente et s'investit de manière importante dans les jeux vidéo depuis l'enfance. Durant sa prime adolescence, il devient notamment actif sur internet, particulièrement sur des forums de gamers et d'« incels » (involuntary celibat) qui le poussent plutôt vers des croyances misogynes et donc vers le rejet du féminisme. Yassine raconte que les idées misogynes diffusées sur ces forums l'ont particulièrement influencé à cette époque. Selon lui, la remise en question de sa socialisation effectuée par les forums de gamers a été favorisée par les discussions et les débats sur les questions de genre avec son frère aîné et sa mère. En effet, Yassine a reçu ces deux formes de socialisation de manière parallèle. En effet, pendant ses années d'adolescence, il démontre aussi une sensibilité aux rapports de genre notamment en dehors du cadre familial. Yassine évoque une présentation qu'il a effectuée au collège sur l'inégalité de genre dans l'implémentation et la régulation de la politique d'uniforme. Pendant cette présentation, il a critiqué l'implémentation de l'uniforme qui est aléatoire pour les garçons tandis qu'elle est strictement régulée pour les filles. Il raconte que cette présentation fut particulièrement mal reçue par la majorité de ses camarades et par son enseignante et qu'elle coïncidait avec une période où sa mère avait reçu un backlash pour sa prise de position contre la polygamie lors d'une apparition télévisée. Il trace un parallèle entre l'opprobre qui frappe alors sa mère et l'incompréhension suscitée par son exposé en classe pour souligner et revendiquer une forme de transmission générationnelle.

Pendant ses premières années d'adolescence, Yassine est pris dans des croyances conflictuelles. C'est dans ses dernières années d'adolescence qu'il se politise davantage à gauche,

sur les inégalités de genre ainsi que sur les mouvements LGBTQ+. Internet et particulièrement les réseaux sociaux tels que Twitter ont continué d'être un moyen par lequel Yassine s'est politisé. Cependant, cette fois-ci à gauche et pour les mouvements des femmes et des personnes LGBTQ+. De manière analogue à Imane, Yassine connaît une forme de rupture avec une partie de sa socialisation. Selon lui, la politisation sur internet s'est faite notamment en suivant et participant aux débats sur la politique française, particulièrement depuis les élections présidentielles françaises de 2017. En outre, Yassine a également constitué un cercle d'amitié à travers les réseaux sociaux avec lequel des échanges sur le et la politique ont lieu. Ce cercle d'amitié regroupe des personnes principalement françaises, mais aussi des personnes originaires d'autres pays francophones tels que la Belgique, l'Algérie et le Mali. Ces formes de délibérations ont également lieu dans d'autres espaces virtuels, tels que sur discord et ces échanges se font aussi tout en jouant aux jeux vidéo en ligne. Cet exemple souligne la façon dont Yassine se politise également en dehors du cadre familial. Les échanges en ligne sont « un processus qui permet aux individus de se percevoir en tant que participants d'un débat qui les dépasse et qui, en même temps leur rend possible la prise de parole dans l'espace public général » (Marques 2009, 45). De plus, selon Hivert, « [l]es cercles amicaux ne sont pas de simples relais de la transmission familiale : ils offrent en même temps aux jeunes militants la possibilité de se démarquer des référents parentaux et de produire leurs propres référents qui participent de la construction d'un sentiment d'appartenance commune (2020, 281).

Il est important de noter que les positions de Yassine diffèrent de celles de sa mère sur trois enjeux. Tout d'abord, comme la majorité des jeunes au Maroc, Yassine ne participe pas à la politique institutionnelle (Zerhouni 2019). Il y présente plutôt une certaine méfiance, à la différence de ces parents qui sont des acteurs partisans. Ensuite, Yassine n'est pas seulement

politisé à gauche et sur le féminisme, il défend également la communauté LGBTQ+ notamment via les réseaux sociaux tels que Twitter, ce qui est un acte militant au Maroc où l'homosexualité est pénalisée et fortement stigmatisée⁴⁴. En effet, à la différence de sa mère, il présente une grille de lecture qui dépasse les rapports de classe et de genre. Il articule des critiques des dominations croisées : classe, genre, sexe. Il remet également en question les normes de l'hypermasculinité, présentant une forme de « masculinité non-hégémonique » (Masclet 2015) et critique l'hétéronormativité. Selon Yassine, son père, également un militant de gauche, présente aussi une forme de « masculinité non-hégémonique »

Enfin, à la différence de l'étude d'Hivert (2020) sur la transmission intergénérationnelle du militantisme, Yassine est le seul membre de sa famille qui se déclare athée. Si la mère de Yassine présente une remise en question de certaines pratiques et normes religieuses (par exemple elle ne fête pas l'Aïd al-kabîr- la fête du sacrifice), elle se déclare croyante et observe le jeûne durant le mois de ramadan.

Ce rejet du religieux constitue une déviance au regard des normes religieuses dominantes et également de sa socialisation familiale (Bourqia 2010). Ces trois points de différence entre Yassine et Naïma mettent en évidence la manière dont Yassine réinterprète sa socialisation selon sa propre trajectoire. Si son genre et ses fréquentations en ligne à l'adolescence, présente un obstacle à la réappropriation de l'héritage féministe, Yassine se distancie de cette socialisation notamment en raison de la présence du féminisme dans l'univers familial (au travers discussions et débats sur le genre avec son frère et sa mère), en remettant en question des rapports de genre en dehors de sa sphère privée et en se socialisant à travers la participation aux débats politiques en

⁴⁴ L'article 489 du code de procédure pénale marocain punit « [l]es actes licencieux ou contre-nature avec un individu du même sexe ».

ligne et en créant son propre cercle d'amitié via les réseaux sociaux, regroupant notamment des personnes qui vivent en dehors du Maroc.

Yassine et Imane connaissent tous les deux une actualisation militante. Dans les deux cas, le niveau de diplôme, et la « bonne santé » économique des familles jouent un rôle dans les conditions de félicité de réception de l'héritage féministe. De plus, ils sont tous les deux originaires de Rabat. Dans le cas de Yassine, son père est également un militant ce qui a favorisé une réappropriation de l'héritage gauchiste. Selon Yassine, son père transgresse aussi des normes de masculinité « non hégémonique » ce qui a également favorisé une réappropriation du féminisme.

B. Salima et Assia : une réappropriation quotidienne du féminisme

Dans cette partie, il s'agira de présenter les cas de Salima et d'Assia qui présentent une forme de réappropriation quotidienne du féminisme, c'est-à-dire qu'elles critiquent les rapports de genre et transgressent des normes de féminité dans leur vie quotidienne. Dans le cas de Salima, il s'agira de souligner particulièrement les formes de contestation des normes genrées au quotidien. Assia présente également une forme de réappropriation quotidienne du féminisme, cependant elle présente aussi un renouvellement de son héritage féministe.

a) Salima : contestation des normes genrées au quotidien

Salima est la fille d'Amina, la seule militante divorcée dans notre échantillon. Elle a 18 ans et elle est dans sa dernière année de lycée à Marrakech. Elle est l'aînée de sa fratrie (elle a un frère de 14 ans et une sœur de 7 ans). De manière analogue aux autres enfants de militantes, elle présente une sensibilité aux rapports de genre. Depuis un jeune âge, elle participe au travail associatif de sa mère (aide au cours d'alphabétisation des femmes et participation aux caravanes militantes). Elle est également exposée aux inégalités de genre par le travail d'Amina qui est visible et pénètre sa

sphère privée. Ainsi, il arrive que des mères célibataires soient hébergées chez elle et elle est témoin de l'aide apportée par sa mère aux femmes de son entourage.

Salima raconte qu'elle exerce une influence sur ses amies et se démarque à l'école par sa contestation des normes genrées particulièrement dans le sport. Salima est une athlète accomplie. Elle pratique le football (soccer) et la boxe, deux sports traditionnellement réservés aux hommes⁴⁵. Malgré les investissements réalisés dans le football (réception de la 12^e édition de la CAN féminine) il reste un des sports les plus masculins⁴⁶.

Elle a également convaincu une de ses amies de rejoindre son club de boxe anglaise. Selon elle, le sport est un moyen de contester les normes de genre, et les pressions que subissent les filles, notamment celles d'effectuer les tâches domestiques ou de se marier à un jeune âge. Elle évoque l'exemple d'une de ses amies qui s'est mariée jeune et qui connaît une précarisation financière et sociale importante aujourd'hui en raison d'une série de violences qu'elle a subie.

b) Assia : entre réappropriation et rejet de l'héritage féministe

Assia (22 ans), la fille de Sana, la militante de Tanger, a fait des études en tourisme. Elle présente une forme de réappropriation du féminisme et un rejet de l'héritage féministe de sa mère. Comme les autres enfants de militantes enquêtées, elle présente une sensibilité aux rapports de genre. Cependant, à la différence de sa mère elle ne s'intéresse pas au monde associatif. Si elle est également membre de l'association de Sana, elle l'aide seulement dans la gestion de l'organisation et s'intéresse moins à participer aux activités militantes de l'association. Assia et son frère ont toutefois participé pendant l'été à un projet associatif de construction d'une bibliothèque dans un

⁴⁵ Agence Française de Développement (AFD) (2020). *La filière sport au Maroc*. <https://www.sportencommun.org/wp-content/uploads/2021/02/202102-pwc-pour-afd-livrable-filiere-sport-au-maroc-vdef.pdf>

⁴⁶ Si l'équipe nationale féminine est vice-championne d'Afrique en 2022, l'équipe comptait 17 binationales sur 23 sélectionnées (5 sur 23 au stage de novembre 2022)

village dans le sud du Maroc. En d'autres termes, une transmission intergénérationnelle a favorisé la participation à certaines activités associatives, cependant, Assia ne connaît pas une actualisation militante ou ne lutte pas pour les questions de genre au niveau public. Elle explique qu'elle conteste l'inégalité de genre dans son quotidien, notamment dans sa propre sphère privée, avec son frère (chapitre 2) et ses ami.e.s. Elle présente par conséquent comme dans le cas de Salima une forme de réappropriation quotidienne du féminisme.

Cependant, il est important de noter qu'Assia, à la différence de sa mère, présente plutôt un féminisme islamique, c'est-à-dire selon elle, l'égalité de genre est assurée par et au sein de l'Islam (Yafout 2015; Guessous 2011; Skalli 2011). Cette position présente une rupture avec la position et les croyances religieuses de ses parents. En effet, son père s'oppose strictement au port du voile, interdisant notamment à Assia de le porter. Sana sans lui imposer de décision et tout en essayant de respecter les croyances d'Assia, lui présente ses idées contre le port du voile et donc présente une forme d'opposition également. Assia explique qu'elle aimerait porter le voile lorsqu'elle aura plus d'indépendance. Son cas présente ainsi une forme de rupture avec la position de ses parents et une forme de renouvellement de l'héritage féministe de sa mère selon sa propre trajectoire et contexte.

Conclusion

Dans cette partie, nous avons présenté la manière dont les enfants de militantes se réapproprient le féminisme selon leur propre trajectoire. Nous avons montré que les enfants ne connaissent pas seulement une réappropriation du féminisme, mais qu'ils renouvellent leur héritage féministe et ceci selon leur propre trajectoire. Dans le cas d'Imane, il s'agit également de revendiquer une différente forme de féminisme que sa mère, dans laquelle l'identité marocaine est centrale. En effet, il s'agit de revendiquer un féminisme autonome qui critique également les rapport

postcoloniaux (El Kahlaoui 2015). Yassine, de son côté, est un allié du mouvement LGBTQ+ et Assia, en rupture avec une partie de son héritage féministe et familial, revendique l'égalité de genre à partir du cadre religieux. Ces cas démontrent que les individus jouent un rôle central dans leur socialisation en la triant et l'interprétant selon leur propre trajectoire. De manière générale, le croisement des entretiens mère-enfants nous a permis de saisir la socialisation des enfants. En effet, la socialisation est difficile à observer et enquêter (Pagis 2014). Les enfants n'ont pas directement décrit ce qui relève de leur socialisation. C'est plutôt en mettant en parallèle les trajectoires des mères et des enfants que les « résultats » ont été présentés.

Conclusion

Dans ce travail, nous avons tenté de présenter la manière dont les militantes féministes marocaines politisent leur sphère privée. Il s'agissait de répondre à trois questions principales : comment les militantes féministes négocient-elles les rapports de genre avec leur conjoint ? ; comment transmettent-elles le féminisme à leurs enfants ? Et comment les enfants interprètent-ils leur socialisation ? Dans le premier chapitre, nous avons vu que la politisation du privé englobe plusieurs aspects de la vie privée, dont le couple, la famille d'origine, la belle-famille, la maternité et l'élevage des enfants. Les militantes enquêtées politisent ces aspects selon leur propre contexte et trajectoire. Dans le couple, les tâches domestiques par exemple sont négociées de différentes manières. Pour Naïma, la lutte contre la répartition inégale des tâches domestiques consiste à transformer les rôles genrés de manière plus poussée. Il s'agit également de lutter de manière quotidienne et sur le long terme. Au début du mariage, des normes traditionnelles structurent davantage le couple (seulement la militante qui effectue seulement les tâches domestiques). À travers les négociations quotidiennes (apprentissage et accomplissement des tâches domestiques), ces normes sont transgressées. En revanche, dans deux autres cas (Meriam et Sana) la négociation est limitée dans le sens où la participation secondaire du conjoint est négociée, ou sa capacité d'accomplir les tâches. Dans ces deux cas, la délégation des tâches domestiques à des femmes de ménage minimise les négociations. Dans le premier cas, le conjoint de la militante est lui aussi un militant, ce qui favorise également une plus grande négociation des rapports de genre (mis également en évidence par le cas d'Houria. Son conjoint est aussi un militant et selon Houria les tâches domestiques sont réparties de manière égale).

Pour toutes les militantes mariées, voyager et avoir des amis hommes étaient présentés comme des acquis, et quelque chose qui n'était pas négociable (sauf dans le cas de Meriam où des

négociations ont eu lieu). Autrement dit, bien que ces deux questions renvoient aussi à la dimension privée, elles sont présentées comme des libertés individuelles auxquelles l'opposition n'est pas possible. Leurs conjoints ont ou peuvent également avoir des amies femmes, comme ils ont également le droit de voyager. Ainsi, il s'agit d'une forme d'égalité où les femmes et les hommes possèdent les mêmes libertés individuelles. Les négociations ont lieu de manière plus importante sur les rapports de genre qui structurent l'espace domestique. Cette étude montre que les rôles genrés autour des tâches domestiques par exemple sont plus difficiles à transformer. Les femmes continuent à effectuer plus de tâches domestiques et de manière générale à effectuer le travail de *care*. Toutefois, les militantes politisent ces inégalités à différent degré.

Dans ce travail, nous avons également présenté le cas de deux militantes dont une est divorcée et l'autre séparée de son conjoint. Leur cas nous a permis de saisir la manière dont la rupture est également politisée. Dans leur cas, les inégalités de genre au sein du couple (ex : violences, opposition au militantisme, etc.) ont affecté de manière importante leur décision de se séparer/divorcer. Les deux militantes conçoivent leur relation conjugale comme incohérente avec leur militantisme. En d'autres termes, on constate un lien important entre le militantisme et la vie privée des militantes. Il ne s'agissait pas de montrer un effet du militantisme, mais plutôt de montrer la façon dont les militantes mobilisent leur savoir-faire militant et féministe afin de lutter contre la domination masculine dans leur relation conjugale. Ces cas présentent une forme de militantisme dans l'espace privé où le coût notamment dans le cas de la militante divorcée (Amina) est mis en évidence par son récit (déclin économique, stigmatisation des enfants, etc.). Autrement dit, pour ces militantes se dé-conjugaliser et assurer leur rôle de mère est un « militantisme personnel ». Il s'agit de rompre avec des structures et les normes dominantes de conjugalité et maternité (surtout dans le cas d'Amina) dans leur espace privé. En général, dans ce chapitre, il

s'agissait de saisir la façon dont les rapports de genre au sein de la famille c'est-à-dire dans « une institution marquée par le pouvoir et les inégalités » (Dutoya 2016, 22) sont politisés, transgressés, négociés (ou pas). Nous avons tenté de montrer que l'espace domestique est également un lieu de lutte pour le militantisme féministe – et ce à différent degré et niveaux.

Dans le deuxième chapitre, nous avons présenté la façon dont les militantes transmettent le féminisme à leurs enfants et politisent la maternité. Les militantes transmettent le féminisme à travers différents moyens tels que la participation des enfants aux activités militantes, la discussion, l'apprentissage des tâches domestiques et la responsabilisation et l'autonomisation des enfants. Au cours de cette socialisation, le rôle de mère et de militante se chevauche de façon non-intentionnelle, par exemple lorsqu'elles font du travail de *care* en parallèle avec leurs activités de militantes (quand elles s'occupent des enfants et effectuent leurs activités en même temps) et également de manière intentionnelle lorsqu'elles transmettent directement des contenus féministes. Nous avons également vu que les militantes accordent, négocient ou refusent des libertés individuelles liées à la sexualité selon leur propre contexte, c'est-à-dire en rapport avec les conditions sociales dans lesquelles sont exercées ces libertés. En général, ces militantes critiquent le control exercé sur les corps et la sexualité des femmes (ont lutté contre le harcèlement sexuel par exemple). Cependant, leurs perceptions sur la liberté sexuelle (elles s'y opposent pour leurs filles) démontrent que cette question n'est pas seulement vue comme une question de moralité ou comme une question de liberté individuelle. Elles politisent cette question en présentant également une critique des conditions sociales (normes de pudeur, bonnes mœurs féminines et lois qui interdisent les rapports sexuels en dehors du mariage) et des rapports sociaux qui structurent les enjeux autour de la sexualité. À la différence de la littérature sur la maternité féministe (Green 2008 ; Kinser 2008) qui favorise une éthique et une « bonne conduite féministe », les exemples de

ces militantes présentent plutôt les rapports complexes qui sous-tendent la transformation ou pas des rapports de genre. Autrement dit, il s'agissait dans ce chapitre de favoriser une analyse sociopolitique de la façon dont les militantes transmettent le féminisme à leurs enfants au lieu d'une analyse à partir d'un cadre éthique (Mozziconacci 2022).

Enfin, dans le troisième chapitre, de manière analogue au quatrième courant qui envisage l'ensemble des rapports sociaux comme des rapports politiques et qui défend que les individus réinterprètent la socialisation selon leur propre trajectoire (au sens où ils ne sont pas des produits de leur socialisation) (Percheron 1991; Boughaba, Dafflon & Masclet 2018), nous avons vu les différentes manières dont les enfants des militantes réapproprient l'héritage féministe de leur mère. Dans notre échantillon, tous les enfants réapproprient le féminisme et deux connaissent une actualisation militante/activiste (Imane et Yassine). Dans un autre cas, Assia présente une forme de continuité et de rupture avec son héritage féministe laïque. Tout en appropriant les idées autour de l'égalité de genre qui lui ont été transmises par sa mère, Assia revendique pour l'égalité à partir d'un cadre religieux, ainsi en rupture avec sa socialisation familiale. Afin de mieux saisir la dimension genrée, il serait important pour de prochaines recherches de diversifier l'échantillon en enquêtant davantage sur les fils des militantes.

Portés et limites de la recherche

Notre travail de recherche peut contribuer aux études sur le militantisme, particulièrement à la littérature sur la dimension privée du militantisme (Yang 2017; Nolas & Varvantakis & Aruldoss 2017; Neveu & Fillieule 2018). Si les effets du militantisme ont fait l'objet de plusieurs études, la façon dont les militantes utilisent leur savoir-faire féministe/militant et tentent de transformer ou pas les rapports de genre dans leur vie privée a été peu traitée. Ce travail a tenté de montrer la façon dont se traduit l'engagement féministe dans la sphère privée des militantes au Maroc. Il s'agissait

d'aller au-delà de la fausse évidence de la séparation privé/public et ses impacts sur les relations sociales et politiques et de saisir les formes du militantisme dans la sphère privée. Ainsi, nous avons été en mesure de documenter certaines formes de la politisation du privé pour donner un corps sociologique au slogan « le privé est politique ». En même temps, ce slogan a servi de principe méthodologique à notre enquête.

Toutefois, il convient de souligner que les militantes enquêtées pour la plupart appartiennent à l'élite urbaine. Elles sont issues de la classe bourgeoise et moyenne et sont francophones et diplômées. Il serait important pour de nouvelles recherches sur le militantisme d'étudier non seulement davantage la sphère privée, mais aussi d'étudier des groupes plus marginalisés (par exemple des militantes féminines plus arabophones, issues des classes populaires ou du milieu rural, et des villes dans lesquelles les militantes ont été moins étudiées telles que Marrakech et Tanger). On pourrait également s'intéresser aux jeunes militantes féministes ainsi qu'aux militantes islamistes afin de saisir la façon dont des militantes avec différentes positions (politiques politisent ou pas) leur sphère privée (Bennani-Chraïbi 2021).

Annexe

Tableau récapitulatif des militantes enquêtées

Pseudonyme	Année de naissance	Niveau d'études	Profession	Lieu de résidence	Type d'engagement	Statut matrimonial et nombres d'enfants
Amina	1977	Doctorat en cours	Directrice d'une association	Marrakech	Espace associatif	Divorcée 2 filles et 1 garçon
Dounia	1959	Doctorat	Professeure université Retraitée	Etats-Unis et au Maroc (Rabat) en hiver	ADFM Féminin pluriels	Divorcée puis remariée Aucun enfant
Houria	1968	École d'architecture	Architecte Cadre associatif Retraitée	Salé	PSU Association marocaine des droits (AMDH) Mouvement des femmes	Mariée Aucun enfant
Meriam	1959	Doctorat	Professeure de droit	Rabat	Fédération Internationale de Planification Familiale Réseaux de femmes pour le networking and mentoring	Mariée 3 filles
Naïma	1967	Master	Conseillère et chef de Service au parlement marocain	Rabat	AMDH Union socialiste des forces populaires (USFP) Joussour Autre espace associatif	Mariée 1 fille et 2 garçons

Sana	1964	Master	Enseignante secondaire Retraitée	Tanger	Takatoul associatif Tanger métropole Mouvements de femmes	Divorcée puis remariée 2 filles et 1 garçon
Zineb	1957	Master	Enseignante secondaire Retraitée	6 mois à Marrakech et 6 mois au Canada	Union de l'Action Féminine (UAF)	Séparée 2 filles

Bibliographie

- Abadi, H. (2014). Gendering the February 20th movement: Moroccan women redefining: boundaries, identities and resistances. *CyberOrient*, 8(1).
- Abidi, S., El Abboubi, M., & Henda, S. (2021). Religiosité et rôles sociaux des femmes au Maroc: de la société à l'entreprise. *Question (s) de management*, 37(7), 49-66.
- Alami M'Chichi, H. (2010). Le féminisme d'État au Maroc : jeux et enjeux politiques. Harmattan.
- Alami M'Chichi, H. (2014). Les féminismes marocains contemporains. Pluralité et nouveaux défis. *Nouvelles questions féministes*, 33(2), 65-79.
- Albenga, V. & Bachmann, L. (2015). Appropriations des idées féministes et transformation de soi par la lecture. *Politix*, 1(1), 69-89. <https://doi.org/10.3917/pox.109.0069>
- Bargel, L. & Darmon M. (2017). « Socialisation politique : Moments, instances, processus et définitions du politique », Manuscript non publié, 1-25. hal-01576832
- Barkaoui, A. & Bouasria, L. (2013). « Les paradoxes de l'indigène. *La voix d'une femme est une révolution* ». *Revue des femmes philosophes*, 2/3 (Ce que les femmes philosophes pensent du [nouveau] monde arabe), 123-147.
- Beaud, S. (1996). L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique». *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 9(35), 226-257.
- Beaude, B. (2012). *Les jeux vidéo comme espace de médiation ludique*. pp. 28-52. Questions théoriques.
- Belarbi, A. (1991). *Le salaire de madame*. Le Fennec.
- Belarbi, A. (1992). *Couples en question*. Le Fennec.
- Belghiti & Chraïbi & Tamou, (1971). La ségrégation des garçons et des filles à la campagne. *Bulletin Économique et Social du Maroc* 33, 120 81-144.
- Benbiga, A., Hanchane, S., Idir, N., & Mostafa, T. (2012). Les déterminants des performances scolaires des élèves marocains. *Maghreb Machrek*, 211, 69-98.
- Bennani-Chraïbi, M. (2020). *Le Maroc des partis. Une nationalisation des conflits (1930-2018)*. [document inédit]. Université de Lausanne.
- Bennani-Chraïbi, M. (2021). *Partis politiques et protestations au Maroc (1934-2020)*. Presses universitaires de Rennes.

- Bereni, L. & Revillard, A. (2008). La dichotomie "public-privé" à l'épreuve des critiques féministes: de la théorie à l'action publique in P. Muller, R. Sénac (dir.), *Genre et action publique : la frontière public-privé en questions* (1-27), Paris, L'Harmattan.
- Blöss, T. (2016). Devoirs maternels : Reproduction sociale et politique des inégalités sexuées. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 214, 46-65. <https://doi.org/10.3917/arss.214.0046>
- Borrillo, S. (2016). Égalité de genre au Maroc après 2011? Les droits sexuels et reproductifs au centre des récentes luttes de reconnaissance. *Studi Magrebini*, (1), 393-417.
- Bouanani, R. (2021, April 8). *Maroc : Les Relations sexuelles hors mariage, un sujet tabou qui promet de pimenter Les législatives*. Middle East Eye édition française. Retrieved January 10, 2023, from <https://www.middleeasteye.net/fr/actu-et-enquetes/maroc-abrogation-article490-rapports-sexuels-extraconjugaux-mariage-legislatives>.
- Bouasria, L. (2013). *Les ouvrières marocaines en mouvement. Qui paye ? Qui fait le ménage ? Et qui décide ?*. Paris, L'Harmattan.
- Bouasria, L. (2020). Des grilles d'analyses socio-anthropologiques dans l'air du temps: Vers une nouvelle ère de famille. *Hespéris-Tamuda*, 105(3), 325-349.
- Boucher, K. (2003). « Faites la prévention, mais pas l'amour ! » : des regards féministes sur la recherche et l'intervention en éducation sexuelle. *Recherches féministes*, 16(1), 121-158. <https://doi.org/10.7202/007345ar>
- Boughaba, Y., Dafflon, A. & Masclet, C. (2018). Introduction. Socialisation (et) politique: Intériorisation de l'ordre social et rapport politique au monde. *Sociétés contemporaines*, 112(4), 5-21. <https://doi.org/10.3917/soco.112.0005>
- Bourdieu P. (1980). *Le Sens pratique*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Bourqia, R. (2010). Valeurs et changement social au Maroc. *Quaderns de la Mediterrània*, 13(2010), 105-115.
- Caubet, D., & Miller, C. (2016). Quels enjeux sociopolitiques autour de la darija au Maroc?. *Langues et Mutations sociopolitiques au Maghreb*.
- Charrad, M. (2001). *States and women's rights : the making of postcolonial Tunisia, Algeria, and Morocco*. University of California Press.
- Chartier, M. 2015. Des devoirs à la maison : inégalités d'apprentissage pour les élèves des écoles publiques et des écoles privées. In Dupret, B., Rhani, Z., Boutaleb, A., & Ferrié, J.

- (Eds.), *Le Maroc au présent : D'une époque à l'autre, une société en mutation*. Casablanca : Centre Jacques-Berque. doi :10.4000/books.cjb.1023
- Chateauraynaud, F. (2015). L'emprise comme expérience. *SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.4931>
- Cheikh, M., & Miller, C. (2009). Les mots d'amour: dire le sentiment et la sexualité au Maroc. De quelques matériaux. *EDNA, Estudios de dialectología norteafricana y andalusí*, 13, 173-199.
- Cheikh, M. (2013). 28. « Bnat lycée dayrin sexy. In *Jeunesses arabes* (pp. 264–280). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.bonne.2013.02.0264>
- Chollet. (2021). *Réinventer l'amour : comment le patriarcat sabote les relations hétérosexuelles*. Zones.
- Collins, P. H. (2007). Shifting the Center: Race, Class, and Feminist Theorizing About Motherhood. In A. O'REILLY (Ed.), *Maternal Theory: Essential Readings* (pp. 311–330).
- Dorlin, E. (2008). Épistémologies féministes. Dans E. Dorlin, *Sexe, genre et sexualités: Introduction à la théorie féministe* (pp. 9-31). Presses Universitaires de France.
- Dutoya, V. (2016). Quand les femmes héritent : une analyse genrée des phénomènes lignagers en Asie du Sud. *Critique internationale*, 73, 19-36. <https://doi.org/10.3917/crui.073.0019>
- Eddouada & Pepicelli. (2010). Maroc : vers un « féminisme islamique d'État ». *Critique internationale (Paris. 1998)*, 46(1), 87–100. <https://doi.org/10.3917/crui.046.0087>
- El Kahlaoui, S. (2015, juin 16). *Rhabillons les femem ! - une réponse Féministe Marocaine*. Orient XXI. Tiré le 15 janvier 2023, de <https://orientxxi.info/magazine/rhabillons-les-femen,0936>
- Fisher, B. (2018). Qu'est-ce que la pédagogie féministe ?. *Nouvelles Questions Féministes*, 37, 64-75. <https://doi.org/10.3917/nqf.372.0064>
- Federici, S. (2004). Caliban and the witch : [women, the body and primitive accumulation]. Autonomedia.
- G, Y. (2021, April 10). *Nouveaux chiffres Chocs des violences faites aux Femmes*. Médias24. Page consultée le 16 décembre 2023 de <https://medias24.com/2019/05/15/nouveaux-chiffres-chocs-des-violences-faites-aux-femmes>
- Gaxie, D. (2005). Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective. *Swiss political science review*, 11(1), 157-188.
- Gold, R. L. (1958). Roles in Sociological Field Observations. *Social Forces*, 36(3), 217–223.

- Green (2008). Feminist Motherline: Embodied Knowledge/s of Feminist Mothering. In *Feminist Mothering*. Edited by O'Reilly. State University of New York Press, 2008.
- Greenstein, F. (1960). The Benevolent Leader : Children's Images of Political Authority. *The American Political Science Review*, vol. 54, n° 4, p.934-943.
- Guessous, N. (2011) *Genealogies of Feminism: Leftist Feminist Subjectivity in the Wake of the Islamic Revival in Contemporary Morocco*, Dissertation, Columbia University.
- Hivert, J. (2020). Les enfants du militantisme. *Transmission intergénérationnelle des dispositions politiques en contexte autoritaire (Maroc, des années 1970 à nos jours)* [thèse de doctorat, Université de Lausanne].
- Hyman, H. (1959). *Political Socialization. A Study in the Psychology of Political Behavior*. New York: Free Press.
- Ibork, F. (2018). Dynamique de genre au Maroc: entre orientations universelles et agencements politiques religieuses. *Annals of the University of Bucharest / Political science series*, 2018(2), 55-75.
- Jennings, K. & Niemi, R. (1968). The Transmission of Political Values from Parent to Child, *American Political Science Review*, vol. 62, n°1, p. 169-184.
- Kholoud, M. (2016). Les attitudes différenciées des hommes et des femmes face aux situations disparates par l'héritage.
- Kaufmann, J.-C. (1992). La trame conjugale : analyse du couple par son linge. Nathan.
- Kinser (2008). Mothering as Relational Consciousness. In *Feminist Mothering*. Edited by O'Reilly. State University of New York Press, 2008.
- Laala Hafdane. (2003). *Les femmes marocaines, une société en mouvement*. Harmattan.
- La constitution* Édition 2011, Secrétariat Général du Gouvernement, Série « Documentation Juridique Marocaine », Direction de l'Imprimerie Officielle.
- Lorde, A. (1984). *Sister Outsider : Essays and Speeches*. Crossing Press.
- Mahfoudh, A. & Delphy, C. (2014). Entre dictatures, révolutions et traditions, la difficulté d'être féministe au Maghreb. *Nouvelles Questions Féministes*, 2(2), 4 -12.
<https://doi.org/10.3917/nqf.332.0004>
- Massoui, S. & Séguin, M. (2020). Enquêter sur la violence conjugale au Maroc : les défis d'un féminisme intersectionnel du positionnement. *Recherches qualitatives*, 39(1), 107–129.
<https://doi.org/10.7202/1070018ar>

- Masclet, C. (2015). Le féminisme en héritage : Enfants de militantes de la deuxième vague. *Politix*, 109(1), 45-68. <https://doi.org/10.3917/pox.109.0045>
- Mack-Canty & Wright (2008). Feminist Family Values: Parenting in Third Wave Feminism and Empowering All Family Members. In *Feminist Mothering*. Edited by O'Reilly. State University of New York Press, 2008.
- Maurer S. (2000). « École, famille et politique : socialisations politiques et apprentissages de la citoyenneté. Bilan des recherches en science politique », Dossier d'Étude no 16, *Allocations familiales*.
- Mernissi. F. (1983). *Sexe, idéologie, Islam*. Éditions Tierce.
- Mernissi. F. (1991). *Le monde n'est pas un harem : paroles de femmes du Maroc* (Ed. remaniée et complétée.). Albin Michel.
- Mgharfaoui, K. (2017, Janvier). Langue et identité au Maroc. In *Actes du colloque international: Identités, mémoires et processus de reconnaissance*.
- Mobilising for Rights Associates (Mrawomen). (2021). *Fiche de discussion et de plaidoyer. Code pénal marocain articles 490-491 sur les relations sexuelles hors mariage* [Brochure].
- Momoitio, A. (2013, December 10). *Feministas a favor de la cadena perpetua? [Des féministes pour l'emprisonnement à perpétuité ?]* . Pikara magazine. Page consultée le 10 janvier 2023, de <https://www.pikaramagazine.com/2013/12/feministas-a-favor-de-la-cadena-perpetua/>
- Mozziconacci. (2022). *Qu'est-ce qu'une éducation féministe? : égalité, émancipation, utopie*. Éditions de la Sorbonne.
- Naciri, R. (2014). Le mouvement des femmes au Maroc. *Nouvelles Questions Féministes*, 33(2), 43-64.
- N'Diaye, M., & Vairel, F. (2021). Une affaire de succès et d'échec ? Comprendre les trajectoires de réforme du statut juridique des femmes au Maroc et au Sénégal. *Gouvernement & action publique*, 10(1). <https://doi.org/10.3917/gap.211.0009>
- Okin, S. M. (2008). Justice, genre et famille. Flammarion.
- Olivier de Sardan, J.-P. (1995). « La politique du terrain », *Enquête*, mis en ligne le 10 juillet 2013, consulté le 2 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/enquete/263> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/enquete.263>
- O'Reilly. (2007). *Maternal theory: essential readings* (O'Reilly, Ed.). Demeter Press.

- O'Reilly. (2008). *Feminist mothering*. State University of New York Press.
- O'Reilly. (2008). "This Is What Feminism Is- The Acting and Living and Not Just the Told": Modeling and Mentoring Feminism. In *Feminist Mothering*. Edited by O'Reilly. State University of New York Press, 2008.
- Orloff, A. S. (1993). Gender and the Social Rights of Citizenship: The Comparative Analysis of Gender Relations and Welfare States. *American Sociological Review*, 58(3), 303–328.
<https://doi.org/10.2307/2095903>
- Ouali, N. (2008). Les réformes au Maroc : enjeux et stratégies du mouvement des femmes. *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 27(3), 28-41.
<https://doi.org/10.3917/nqf.273.0028>
- Pascon, P. (1980). *Études rurales : idées et enquêtes sur la campagne marocaine*. Société marocaine des éditeurs réunis.
- Pateman, C. (1988). *The Sexual Contract*. Polity.
- Pepicelli, R. (2016). Being young and post-feminist in Morocco: the emerging of a new women's activism. *Studi Magrebin* (1), 419-446.
- Percheron, A. (1991). *La transmission des valeurs*. Paris : La Découverte.
- Perez, M. (2015, Mai 29). [Opinión] Los Hijos Sanos... Del Patriarcado [[Opinion] Les enfants sains... du patriarcat]. La Crítica. Page consultée le 10 janvier 2023 de <http://www.la-critica.org/opinion-los-hijos-sanos-del-patriarcado/>
- Phillips, A. (1991). *Engendering Democracy*, Cambridge, Polity Press.
- Radi, A. (1977). L'adaptation de la famille au changement social dans le Maroc urbain. *Bulletin Économique et Social du Maroc* 135, 1-36.
- Rassam. (1980). Women and Domestic Power in Morocco. *International Journal of Middle East Studies*, 12(2), 171–179. <https://doi.org/10.1017/S0020743800000465>
- Rhiwi, L. (2004). La réforme du code marocain de la famille. *Revue Projet*, 282(5), 32-37.
<https://doi.org/10.3917/pro.282.0032>
- Rich, A. (1976). *Of Woman Born : Motherhood as Experience and Institution* (1st ed.). Norton.
- Sadiqi, F., & Ennaji, M. (2006). The feminization of public space: Women's activism, the family law, and social change in Morocco. *Journal of Middle East women's studies*, 2(2), 86-114.
- Sadiqi. (2016). *Women's movements in post-“Arab Spring” North Africa*. Palgrave Macmillan.

- Salime, Z. (2012). A New Feminism? Gender Dynamics in Morocco's February 20th Movement. *Journal of International Women's Studies*, 13(5), 101-114.
- Salime, Z. (2019). Les corps dans les révolutions arabes. *L'Homme la Société*, (1), 41-61.
- Salime, Z. (2020). Moroccan Family Studies: A Historical Review. *Hespéris Tamuda*, 55(3), 351-392.
- Schwarz, C. (2019). Political socialisation and intergenerational transmission: life stories of young social movement activists in Morocco. *The Journal of North African Studies*, 1–25. <https://doi.org/10.1080/13629387.2019.1665277>
- Skalli, L. H. (2011) Generational Politics and Renewal of Leadership in the Moroccan Women's Movement, *International Feminist Journal of Politics*, 13:3, 329-348, DOI: [10.1080/14616742.2011.587366](https://doi.org/10.1080/14616742.2011.587366)
- Srinivasan, A. (2022). *The right to sex: feminism in the twenty-first century* ([Paperback edition]). Bloomsbury.
- Tozy, M. (1995). La science politique à l'écoute des discours et de la rue. Les illusions du 'regard'. Dans Camau, M. (Dir.). *Sciences sociales, sciences morales ? Itinéraires et pratiques de recherche*. Tunis: Alif-IRMC, 105-112.
- Tronto, J. (2009). *Un monde vulnérable : pour une politique du care*. La Découverte.
- UNICEF. (2016, October 7). *Les filles consacrent chaque jour 160 millions d'heures de plus que les garçons aux tâches domestiques*. Les filles consacrent chaque jour 160 millions d'heures de plus que les garçons aux tâches domestiques. Page consultée le 10 janvier 2023 de <https://www.unicef.org/fr/communiqu%C3%A9s-de-presse/les-filles-consacrent-chaque-jour-160-millions-d%E2%80%99heures-de-plus-que-les>
- Vairel, F. (2009). Chapitre 10. La réforme du Code de statut personnel au Maroc. In *Émotions... Mobilisation* (pp. 237–254). Presses de Sciences Po.
- Vairel, F. (2014). *Politique et mouvements sociaux au Maroc. La révolution désamorcée ?* Paris: Presses de Sciences Po.
- Yafout, M. (2015). Islamist Women and the Arab Spring: Discourse, Projects, and Conceptions. *Comparative Studies of South Asia, Africa, and the Middle East*, 35(3), 588– 604.
- Ziamari, K., & De Ruiter, J. J. (2015). Les langues au Maroc : réalités, changements et évolutions linguistiques. In *Centre Jacques-Berque. Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saoud pour les Études Islamiques et les Sciences Humaines*. <https://doi.org/10.4000/books.cjb.1068>